



**DEMANDE
D'EXAMEN CAS PAR
CAS
TOULON – BON
RENCONTRE (83) -
CREATION D'UN
ESPACE DE
STATIONNEMENT
POUR UN MAGASIN
LIDL**

**DEMANDE D'EXAMEN
CAS PAR CAS**

**CADRAGE ENVIRONNENTAL
ET REGLEMENTAIRE**

DECEMBRE 2025



Préambule

Ce document a pour objectif de présenter l'état initial de l'environnement du site situé dans la commune de Toulon, dans le quartier de Bon Rencontre. Il permet également de définir les impacts pressentis du projet. Ce document sera annexé à la demande d'examen au cas par cas afin de donner une vision claire du projet à l'autorité environnementale. Les conclusions servent également à éclairer le maître d'ouvrage sur les études environnementales à réaliser.

SOMMAIRE

I- CONTEXTE DE L'OPERATION	9
1. LOCALISATION DU SITE DE PROJET	9
2. L'EMPRISE FONCIERE	9
3. DEFRICHEMENT	11
II- ANALYSE DU CADRE REGLEMENTAIRE	12
1. LE SCOT PROVENCE MEDITERRANEE	12
2. LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOULON	14
3. LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	15
4. SYNTHESE DU CADRE REGLEMENTAIRE	16
III- ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR D'ETUDE	17
1. LE SECTEUR FACE AUX RISQUES ET NUISANCES	17
A. RISQUES NATURELS	17
I. LE RISQUE INONDATION	17
II. LE RISQUE INCENDIE DE FORET	18
III. LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAINS	20
IV. LE RISQUE RETRAIT – GONFLEMENT DES ARGILES	21
V. LE RISQUE SISMIQUE	21
B. RISQUES TECHNOLOGIQUES	22
I. LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES /CANALISATION DE MATIERE DANGEREUSES	22
C. MOBILITE ET POLLUTION	23
I. NUISANCES SONORES	23
II. POLLUTIONS DE SOL	24
III. QUALITE DE L'AIR	25
IV. DEPLACEMENTS	28
2. LES SENSIBILITES ECOLOGIQUES CONNUES DU SECTEUR – DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	29
A. DESCRIPTION DES PERIMETRES D'ETUDE	29
D. SITUATION PAR RAPPORT AUX PERIMETRES A STATUT	33
I. LES ZONES D'INVENTAIRES	33
II. LES ZONES REGLEMENTAIRES	36
III. LES ZONES CONTRACTUELLES HORS NATURA 2000	38
IV. LE RESEAU NATURA 2000	38
V. ENJEUX RELATIFS AUX ZONES NATURELLES A STATUT	42
VI. LES ZONES HUMIDES	42
E. OCCUPATION DU SOL	42
I. REFERENTIEL CORINE LAND COVER 2018	42
II. REFERENTIEL OCCSOL DU CRIGE PACA 2019	42
F. LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ÉCOLOGIQUE (SRCE)	46
I. POSITION DU SECTEUR D'ETUDE AU REGARD DU SRCE ET DE LA TRAME VERTE ET BLEUE	46
G. HABITATS ET FLORE RECENSES DANS LES SECTEURS D'ETUDE	49
I. LA FLORE	49
II. LES HABITATS	51
III. ENJEUX RELATIFS AUX ESPECES FLORISTIQUES ET AUX HABITATS	56
H. LA FAUNE	58
I. METHODOLOGIE DE RECHERCHE DE DONNEES	58
II. LIBELLULES ET PAPILLONS	59

III.	AMPHIBIENS.....	65
IV.	REPTILES	66
V.	MAMMIFERES (HORS CHIROPTERES)	70
VI.	CHIROPTERES (CHAUVES-SOURIS)	73
VII.	OISEAUX	77
I.	SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES EN PHASE DE DIAGNOSTIC	85
3.	LES SENSIBILITES PAYSAGERES	88
A.	UN SITE FORTEMENT URBANISE.....	88
B.	LECTURE DU PAYSAGE A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE	89
I.	VUES PROCHES SUR LE SECTEUR D'ETUDE	89
II.	VUES LOINTAINES SUR LE SECTEUR D'ETUDE	91
4.	SYNTHESE DES SENSIBILITES ENVIRONNEMENTALES	94
IV-	DESCRIPTION DE L'OPERATION ET DE SES INCIDENCES PRESENTIES.....	97
1.	PRESENTATION DE L'OPERATION ET DE SES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES.....	97
A.	DESCRIPTION DU PROJET	97
2.	PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA CONCEPTION DU PROJET – INCIDENCES PRESENTIES ET MESURES PROPOSEES	100
A.	INCIDENCES SUR LES RISQUES	100
B.	INCIDENCES SUR LES NUISANCES SONORES.....	100
C.	INCIDENCES SUR LA QUALITE DE L'AIR.....	100
D.	INCIDENCES SUR LES DEPLACEMENTS.....	101
E.	INCIDENCES SUR LE VOLET BIODIVERSITE	101
F.	INCIDENCES SUR LE PAYSAGE.....	101
V-	CONCLUSION GENERALE	102

TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE DANS LA COMMUNE (QGIS, SCET)	9
FIGURE 2 : EXTRAIT DU REGISTRE PARCELLAIRE (LIDL FRANCE, 2025).....	10
FIGURE 3 : VUE AERIENNES DU SECTEUR D'ETUDE ENTRE 2015 (GAUCHE) ET 2025 (DROITE) (REMONTER LE TEMPS)	10
FIGURE 4 : EXTRAIT DES ZONES SOUMISES A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT DANS LE PROJET (DDTM 83).....	11
FIGURE 5 : PRESENTATION DU TERRITOIRE CONCERNE PAR LE SCOT PROVENCE MEDITERRANEE (LESEYNOIS.FR)	12
FIGURE 6 : EXTRAIT DU DOO – SCHEMA ILLUSTRATIF DE L'ACCUEIL DU DEVELOPPEMENT FUTUR (SCOT- PM.COM).....	13
FIGURE 7 : EXTRAIT DU ZONAGE DU PLU (GEOPORTAIL DE L'URBANISME)	14
FIGURE 8 : EXTRAIT DE LA CARTE DE LOCALISATION DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE TOULON (PLU)	15
FIGURE 9 : ATLAS DES ZONES INONDABLES A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE (DREAL PACA)	17
FIGURE 10 : ÉTAT D'AVANCEMENT DES PPRI DANS LE VAR (HTTP://WWW.VAR.GOUV.FR).....	18
FIGURE 11 : ÉTAT D'AVANCEMENT DES PPRIF DANS LE VAR (HTTP://WWW.VAR.GOUV.FR)	19
FIGURE 12 : EXTRAIT DE LA CARTE DES ALEAS INCENDIE DE FORET (HTTP://WWW.VAR.GOUV.FR)	19
FIGURE 13 : MOUVEMENTS DE TERRAIN HISTORIQUES PRESENTS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE ET A PROXIMITE DU SECTEUR D'ETUDE (GEORISQUES).....	20

FIGURE 14 : EXTRAIT DE LA CARTE D'EXPOSITION AU RETRAIT GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX (GEORISQUES).....	21
FIGURE 15 : EXPOSITION SISMIQUE, SUR LA COMMUNE DE TOULON (GEORISQUES)	22
FIGURE 16 : LOCALISATION DE LA CANALISATION DE MATIERES DANGEREUSES A PROXIMITE DU SECTEUR D'ETUDE (GEORISQUES)	23
FIGURE 17 : CLASSEMENT SONORE DES VOIES ROUTIERES DANS LA COMMUNE DE TOULON (DDTM 83) .	24
FIGURE 18 : SITES ET SOLS POTENTIELLEMENT POLLUES DANS LE SECTEUR D'ETUDE (GEORISQUES).....	25
FIGURE 19 : ICAIR365 (ATMOSUD)	26
FIGURE 20 : : O3 (ATMOSUD) FIGURE 21 : NO2 (ATMOSUD).....	26
FIGURE 22 : PM2.5 (ATMOSUD) FIGURE 23 : PM10 (ATMOSUD).....	27
FIGURE 24 : VISUALISATION DES ACCES DU SECTEUR D'ETUDE (GEOPORTAIL).....	28
FIGURE 25 : EXTRAIT DU SRCE PACA (DREAL PACA).....	47
FIGURE 26 : LOCALISATION DES CAVITES NATURELLES A PROXIMITE DU SECTEUR D'ETUDE (EN BLEU, GEORISQUES)	75
FIGURE 27: VUE AERIENNE DU SECTEUR D'ETUDE ET OCCUPATION DU SOL (SOURCE : GOOGLE EARTH) ..	88
FIGURE 28: LOCALISATION DES POINTS DE VUE DE PROXIMITE SUR LE SECTEUR DE PROJET (GOOGLE EARTH PRO).....	89
FIGURE 29: LOCALISATION DES POINTS DE VUE LOINTAINS (GOOGLE EARTH).....	91
FIGURE 30 : PLAN MASSE DE L'EXISTANT (LIDL)	98

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1 : ANCIEN MAGASIN AUCHAN ACTUELLEMENT FERME (CITADIA, DECEMBRE 2025)	52
PHOTO 2 : STATION-SERVICE FERMEE (CITADIA, DECEMBRE 2025)	52
PHOTO 3 : PARKING ET ACCES ATTENANTS AU MAGASIN (CITADIA, DECEMBRE 2025)	53
PHOTO 4 : DECHETS PRESENTS SUR LE PARKING (CITADIA, DECEMBRE 2025)	53
PHOTO 5 : CLOTURE PRESENTE DANS LE SECTEUR D'ETUDE (CITADIA, NOVEMBRE 2025)	71
PHOTO 6 : VUE PROCHE 1 DEPUIS L'AVENUE ARISTIDE BRIAND (GOOGLE EARTH PRO).....	89
PHOTO 7: VUE PROCHE 2 DEPUIS LA RUE ARNAUD (GOOGLE EARTH PRO)	90
PHOTO 8 : VUE PROCHE 3 DEPUIS LA RUE ARNAUD (GOOGLE EARTH PRO)	90
PHOTO 9: VUE LOINTAINE 1 DEPUIS Bd DR FRANÇOIS FENELON (GOOGLE STREET VIEW)	92
PHOTO 10 : VUE LOINTAINE 2 DEPUIS LA DN8 (GOOGLE STREET VIEW)	93

TABLE DES CARTOGRAPHIES

CARTE 1 : PERIMETRES D'ETUDE	31
CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE	32
CARTE 3 : ZONES D'INVENTAIRES A L'ECHELLE DU PERIMETRE ELOIGNE.....	35
CARTE 4 : ZONES REGLEMENTAIRES IDENTIFIEES A L'ECHELLE DU PERIMETRE ELOIGNE	37
CARTE 5 : PNA DU LEZARD OCELLE A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE (DREAL PACA)	38
CARTE 6 : ZONES CONTRACTUELLES HORS NATURA 2000 IDENTIFIEES A L'ECHELLE DU PERIMETRE ELOIGNE	41
CARTE 7 : OCCUPATION DU SOL A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE SELON LE REFERENTIEL CORINE LAND COVER 2018.....	44
CARTE 8 : OCCUPATION DU SOL, A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE, SELON LE REFERENTIEL DU CRIGE PACA 2014	45
CARTE 9 : EXTRAIT DU SRCE PACA A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE.....	48
CARTE 10 : HABITATS IDENTIFIES DANS LE SECTEUR D'ETUDE SELON LE REFERENTIEL EUNIS	55

CARTE 11 : ENJEUX PREVISIONNELS SUR LA FLORE ET LES HABITATS A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE.....	57
CARTE 12 : ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR PAPILLONS ET LES LIBELLULES	64
CARTE 13 : ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES REPTILES ET LES AMPHIBIENS	69
CARTE 14 : ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES MAMMIFERES HORS CHIROPTERES.....	72
CARTE 15 : ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES MAMMIFERES DONT LES CHIROPTERES.....	76
CARTE 16 : ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES OISEAUX.....	84
CARTE 17 : SYNTHESE PREVISIONNELLE DES ENJEUX ECOLOGIQUES PRESENTIS DANS LE SECTEUR D'ETUDE	87

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : CONDITIONS LORS DE LA VISITE DE SITE.....	29
TABLEAU 2 : LISTE DES ZONES D'INVENTAIRES RECENSEES DANS LE PERIMETRE ELOIGNE	34
TABLEAU 3 : LISTE DES ENS IDENTIFIES DANS LE PERIMETRE ELOIGNE	36
TABLEAU 4 : LISTE DES APB SITUES DANS LE PERIMETRE ELOIGNE	36
TABLEAU 5 : LISTE DES ZONES NATURA 2000 RECENSEES DANS LE PERIMETRE ELOIGNE	40
TABLEAU 6 : LISTE DES ESPECES VEGETALES PROTEGEES DANS LA COMMUNE DE TOULON	49
TABLEAU 7 : LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES OBSERVEES SUR SITE	51
TABLEAU 8 : SYNTHESE DES ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES HABITATS.....	54
TABLEAU 9 : LISTE DES ESPECES D'ODONATES MENTIONNEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE COMMUNALE	59
TABLEAU 10 : LISTE DES ESPECES DE RHOPALOCERES RECENSEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE COMMUNALE	60
TABLEAU 11 : SYNTHESE DES ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES INSECTES (PAPILLONS ET LIBELLULES)	63
TABLEAU 12 : LISTE DES ESPECES D'AMPHIBIENS RECENSEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE COMMUNALE	65
TABLEAU 13 : LISTE DES ESPECES DE REPTILES RECENSEES DANS LA COMMUNE.....	66
TABLEAU 14 : SYNTHESE DES ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES REPTILES ET LES AMPHIBIENS.....	68
TABLEAU 15 : LISTE DES ESPECES DE MAMMIFERES RECENSEES DANS LA COMMUNE	70
TABLEAU 16 : LISTE DES ESPECES DE CHIROPTERES PRESENTIES DANS LA COMMUNE	73
TABLEAU 17 : ENJEUX BIOLOGIQUES REGIONAUX DE PACA PAR ESPECE DE CHIROPTERES (CLASSEMENT PAR ORDRE APPROXIMATIF D'ENJEU). * HTTP://WWW.PACA.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR/IMG/PDF/RP_STRATEGIECHIRO_V4_DEC2014_DIFFUSABLE_INTERNET.PDF	73
TABLEAU 18 : LISTE DES ESPECES AVIFAUNISTIQUES RECENSEES DANS LA COMMUNE ET LES ESPACES LIMITOPHES.....	77
TABLEAU 19 : SYNTHESE DES ENJEUX PREVISIONNELS PRESENTIS SUR LES DIFFERENTS TAXONS.....	86

I- CONTEXTE DE L'OPERATION

1. Localisation du site de projet

LIDL prévoit la réfection de l'espace de stationnement du magasin Auchan situé avenue Aristide Briand, à Toulon, dans le quartier Bon Rencontre afin d'y implanter prochainement son enseigne.



Figure 1 : Localisation du secteur d'étude dans la commune (QGIS, SCET)

2. L'emprise foncière

Le cadrage environnemental suivant est réalisé sur l'emprise foncière du projet, laquelle concerne les parcelles cadastrales suivantes, en section CW : 423, 424 et 333.

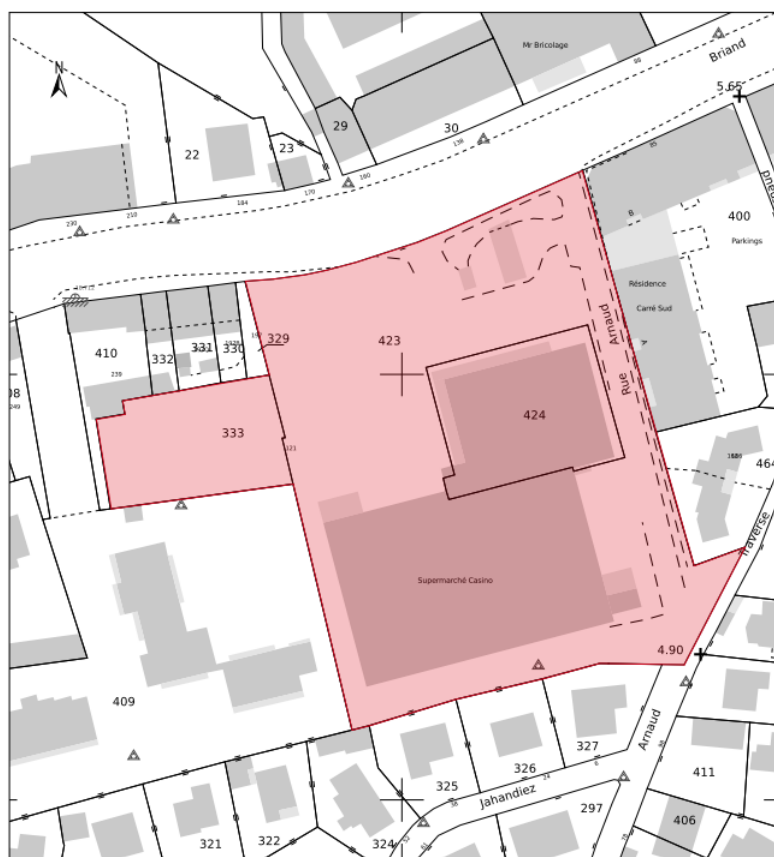


Figure 2 : Extrait du registre parcellaire (LIDL France, 2025)

Afin de mieux appréhender l'évolution temporelle du secteur d'étude, des recherches ont été menées à l'aide de l'outil Remonter le temps, permettant d'observer l'évolution des parcelles au travers des orthophotographies.



Figure 3 : Vue aériennes du secteur d'étude entre 2015 (gauche) et 2025 (droite) (Remonter le temps)

La comparaison de ces vues aériennes montre que le secteur d'étude a globalement conservé sa composition. Il s'insère dans un contexte urbain très artificialisé.

3. Défrichement

La commune de Toulon est concernée par des zones soumises à autorisation préalable de défrichement.

Les espaces concernés par ce projet sont situés dans des espaces soumis à autorisation préalable de défrichement.

Ce projet n'est pas concerné par une demande d'autorisation de défrichement, d'après les services de la DDTM du Var.

⇒ **Selon les données fournies par le site la DDTM du Var, le secteur d'étude n'est pas soumis à autorisation préalable de défrichement.**



Figure 4 : Extrait des zones soumises à autorisation de défrichement dans le projet (DDTM 83)

II- ANALYSE DU CADRE REGLEMENTAIRE

1. Le SCoT Provence Méditerranée

La commune de Toulon fait partie du **Schéma de Cohérence Territoriale Provence Méditerranée**. Le Syndicat mixte SCoT Provence Méditerranée a approuvé par délibération 6 septembre 2019 le Projet de Schéma de Cohérence Territoriale, qui devient le document d'urbanisme de référence sur le territoire.

Le périmètre du SCoT Provence Méditerranée s'étend sur 125 286 hectares, de la mer Méditerranée à l'arrière-pays, pour 593 891 habitants (INSEE 2020). Il comprend 32 communes réparties comme suit :

- **Les communes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée**
Carqueiranne, Toulon, Hyères, Le Revest-les-Eaux, La Valette, La Garde, Le Pradet, Saint-Mandrier-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer et la Crau ;
- **Les communes de la Communauté de Communes de La Vallée du Gapeau**
Solliès-Pont, Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, La Farlède ;
- **Les communes de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume**
Evenos, Riboux, Le Castellet, Signes, Le Beausset, Saint-Cyr-sur-Mer, La Cadière d'Azur, Bandol, Sanary ;
- **Les communes de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures**
Bormes-les-Mimosas, Collobrières, La Londe-les-Maures, Pierrefeu-du-Var, Cuers, Le Lavandou.



Figure 5 : Présentation du territoire concerné par le SCoT Provence Méditerranée (leseyinois.fr)

La Document D'orientation et D'Objectifs (DOO) du SCoT en vigueur, permet de rendre compte des zones de développement futures, dans la commune de Toulon. Le secteur d'étude est localisé dans un espace à privilégier pour le renouvellement urbain (projection 2030).

⇒ **Le secteur d'étude se situe dans un espace à privilégier pour le renouvellement urbain, d'ici 2030.**

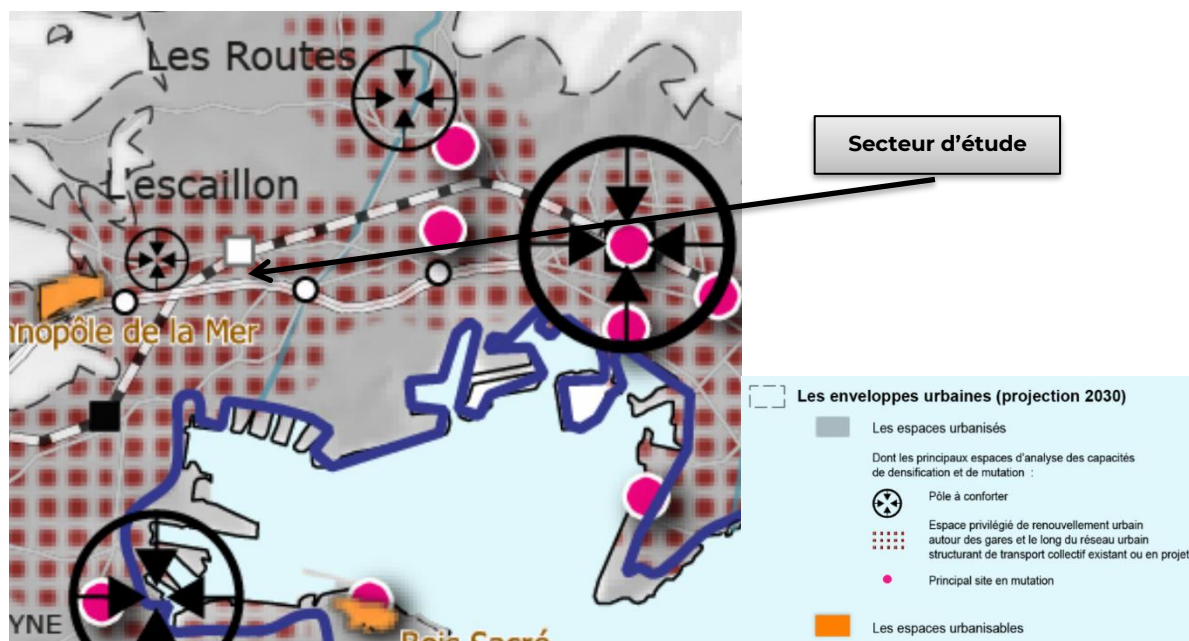


Figure 6 : Extrait du DOO – Schéma illustratif de l'accueil du développement futur (scot-pm.com)

⇒ La portion du secteur d'étude située en zone UB correspondant à une zone à vocation mixte accueillant à la fois habitat artisanat et commerces

3. Les servitudes d'utilité publique

Le PLU en vigueur permet de prendre connaissance des éventuelles servitudes d'utilité publiques présentes à l'échelle de la commune et donc du secteur d'étude. Selon l'extrait de carte ci-dessous, le secteur d'étude n'est concerné par aucune SUP.

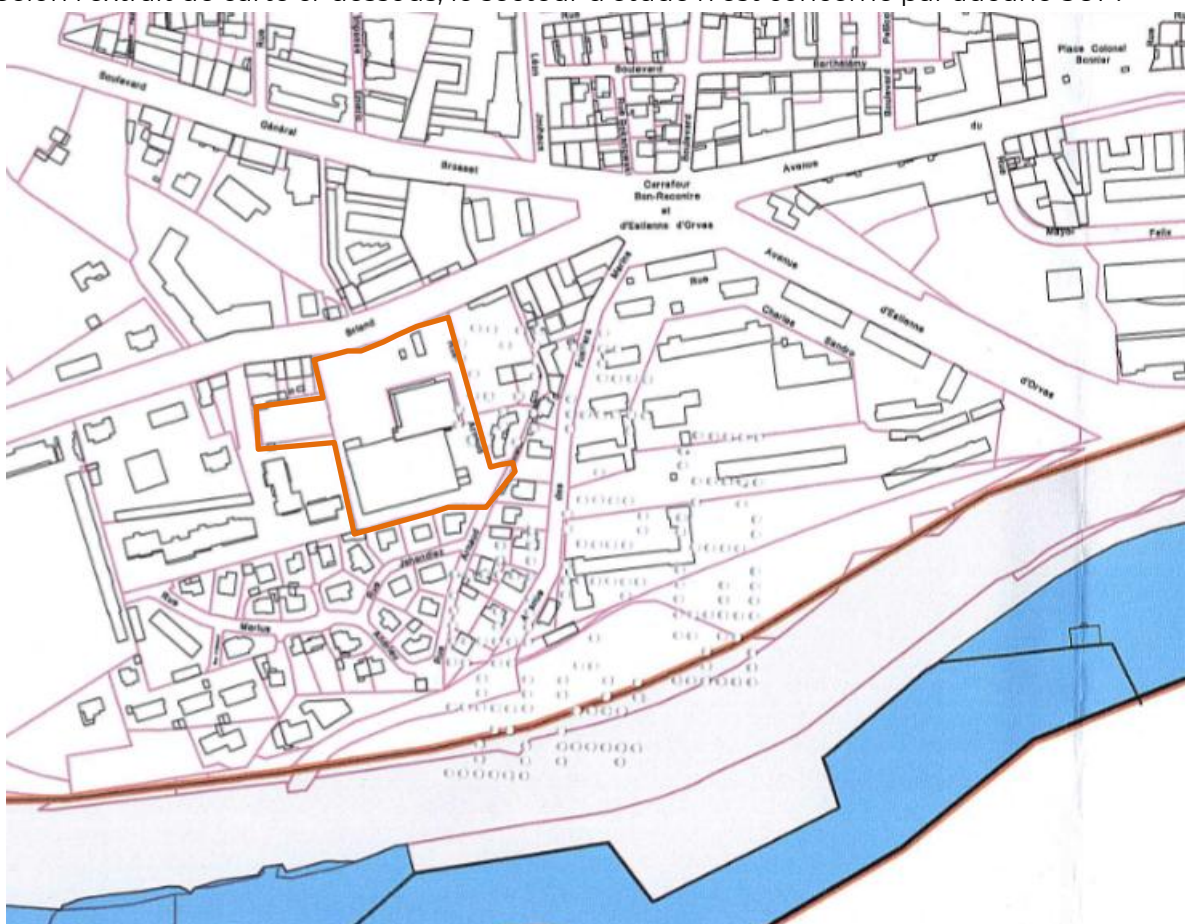


Figure 8 : Extrait de la carte de localisation des servitudes d'utilité publique sur la commune de Toulon (PLU)

⇒ Selon l'extrait de carte ci-dessus, le secteur d'étude n'est concerné par aucune SUP.

4. Synthèse du cadre réglementaire

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET
SCoT	SCoT Provence méditerranée approuvé le 6 septembre 2019	Le secteur d'étude est localisé dans un espace à privilégier pour le renouvellement urbain d'ici 2030.
PLU	PLU de Toulon approuvé le 27 juillet 2012	Les secteurs classés en UB correspondent à des zones à vocation mixte accueillant à la fois habitat artisanat et commerces. Il s'agit d'une zone central d'habitat ou de service avec une vocation habitat prédominante, principalement collectif. C'est un secteur rassemblant les équipements structurants de la ville : culture, sport, administration, santé. Il reprend le tracé viaire principal de la ville avec un déplacement est-ouest qui sera renforcé par l'arrivée du TCSP.
SUP	La ville de Toulon est concernée par des « Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ».	Non concerné

III- ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR D'ETUDE

1. Le secteur face aux risques et nuisances

Le site Géorisques permet de visualiser les risques présents sur la commune de Toulon, selon différentes thématiques, présentées ci-dessous.

a. Risques naturels

i. Le risque inondation

La commune de Toulon est concernée par le risque d'inondation.

Selon l'Atlas des zones inondables, le secteur d'étude est situé dans le lit majeur du cours d'eau du Las – l'Eygoutier.

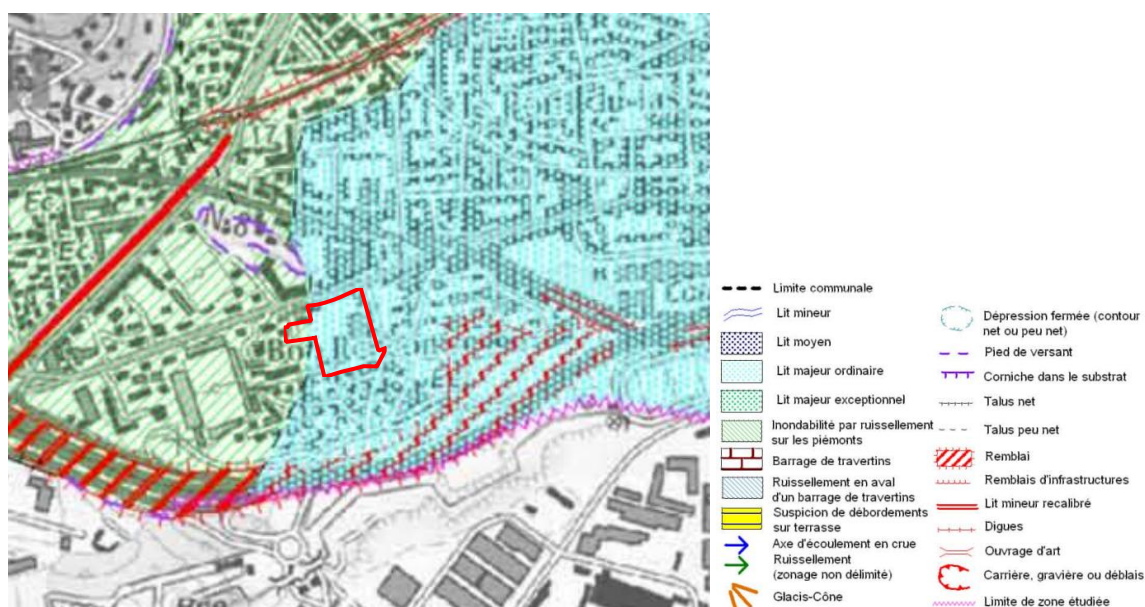


Figure 9 : Atlas des zones inondables à l'échelle du secteur d'étude (DREAL PACA)

Cependant, la commune ne dispose pas actuellement d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) approuvé. La commune de Toulon est toutefois concernée par un Plan d'Exposition aux Risques Naturels, notamment pour le risque d'inondation (PERI).

Ce PER vaut Plan de Prévention des Risques (PPR).

Par ailleurs, un Plan de Prévention du Risque Inondation est en cours d'élaboration.

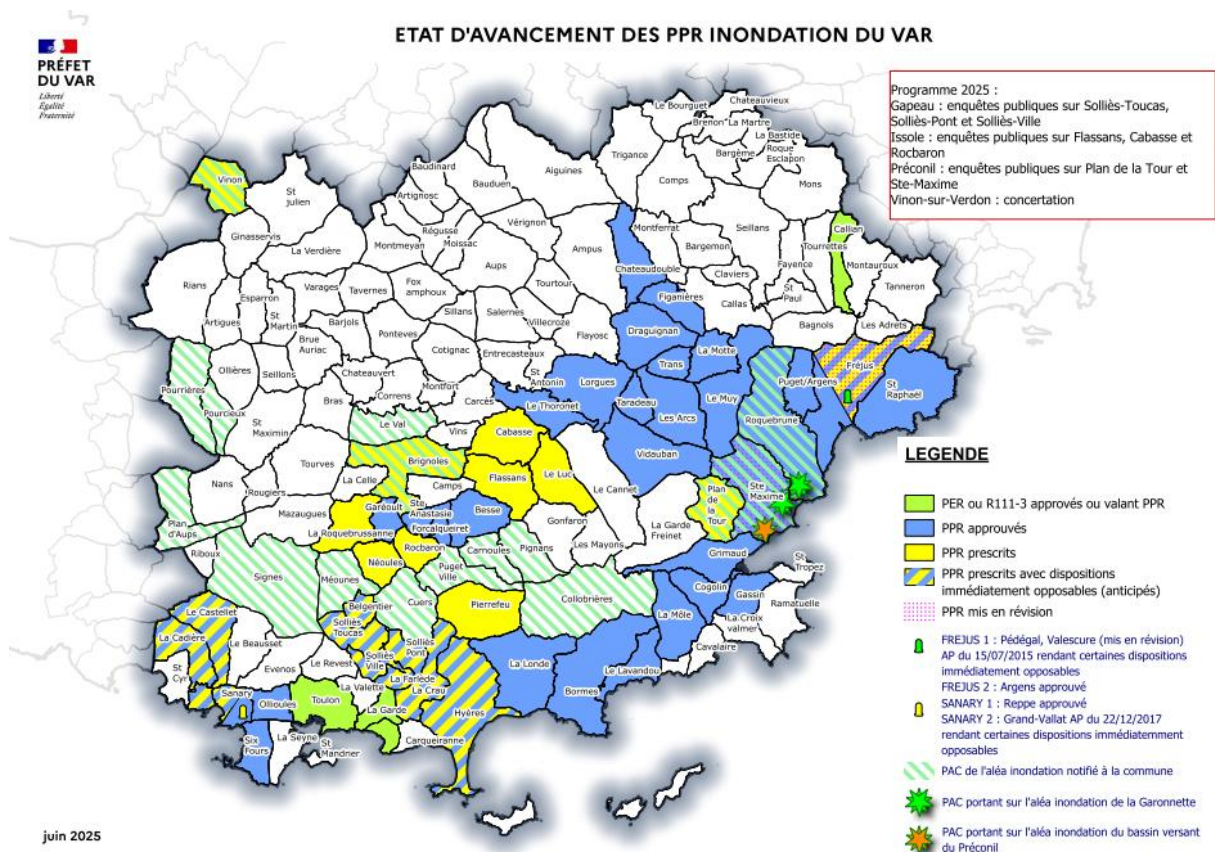


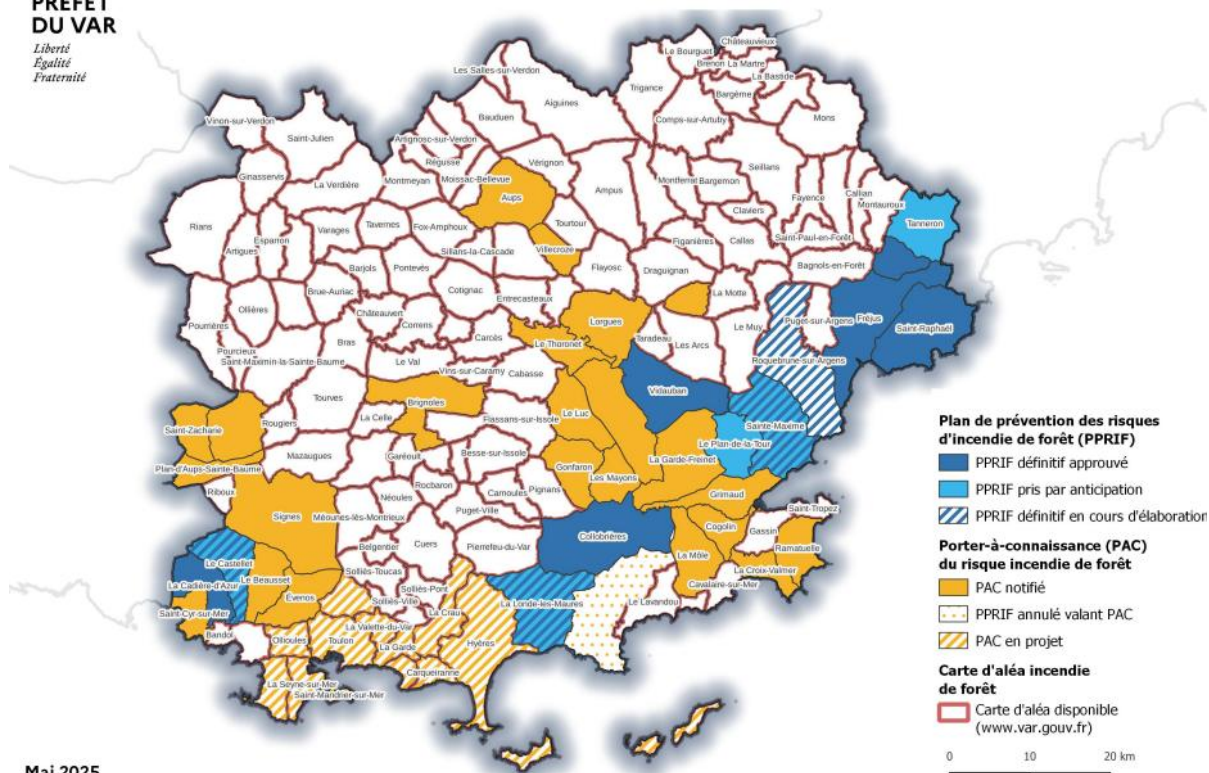
Figure 10 : État d'avancement des PPRI dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>)

- ⇒ La commune n'est pas concernée par un PPRI, mais par un PER valant PPRI.
- ⇒ **Le secteur d'étude est concerné par des risques d'inondations selon l'AZI.**
- ⇒ **Les enjeux concernant le risque inondation à l'échelle du secteur de projet sont jugés modérés.**

ii. Le risque incendie de forêt

La commune de Toulon est concernée par le risque incendie de forêt selon le site Géorisques. Cependant, la commune n'est pas concernée par un PPRI.

ETAT D'AVANCEMENT DES PPR et PAC INCENDIE DE FORÊT DU VAR



Mai 2025

Figure 11 : État d'avancement des PPRIF dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>)

Une carte d'aléa a été réalisée et divise le territoire en cinq zones : aléa très faible, faible, moyen, fort et très fort.

Le secteur d'étude est concerné par **des aléas variant de très faibles à faibles**.

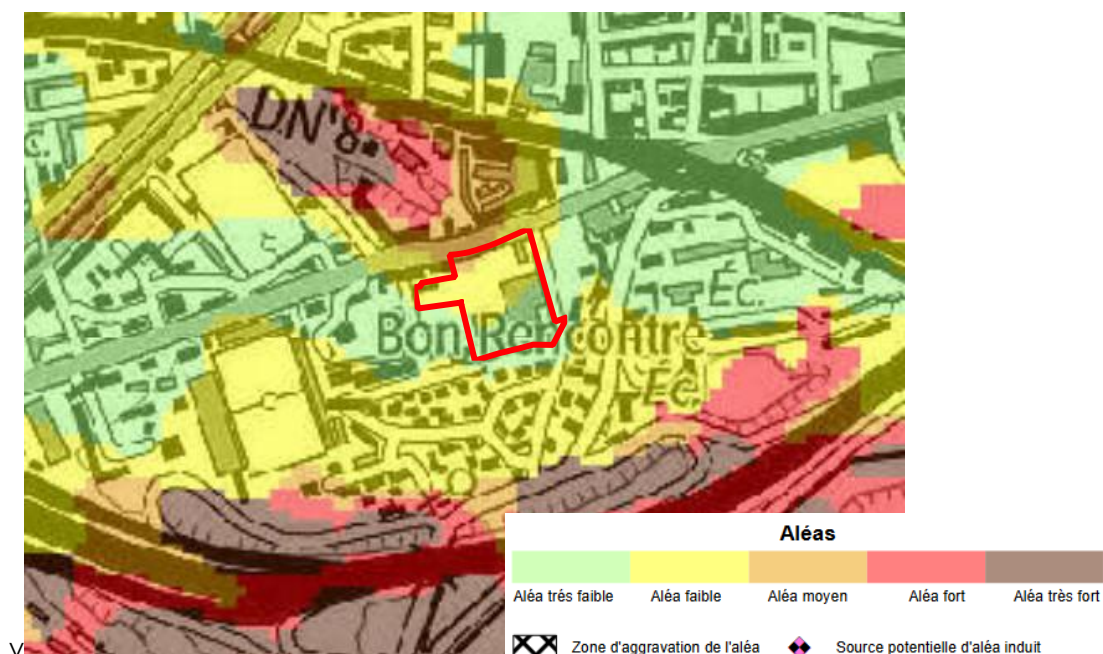


Figure 12 : Extrait de la carte des aléas incendie de forêt (<http://www.var.gouv.fr>)

En complément de ces données, la base de données BDIFF a été interrogée afin de recenser les incendies de forêt sur une période de 10 ans (entre 2015 et 2025).

Sur cette période, 29 incendies sont recensés sur la commune, pour une surface totale d'environ 15 hectares. Ces incendies sont malveillants ou involontaires. **Aucune de ces données ne concernent le secteur d'étude.**

- ⇒ Selon le croisement de toutes ces données, et au regard du faciès urbanisé du secteur d'étude, il est faiblement concerné par le risque incendie de forêt.
- ⇒ **Les enjeux sont donc jugés faibles.**

iii. Le risque mouvements de terrains

Un mouvement de terrain est un déplacement d'une partie du sol ou du sous-sol. Le sol est déstabilisé pour des raisons naturelles (la fonte des neiges, une pluviométrie anormalement forte...) ou occasionnées par l'homme : déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères... Un mouvement de terrain peut prendre la forme d'un affaissement ou d'un effondrement, de chutes de pierres, d'éboulements, ou d'un glissement de terrain.

Selon les données cartographiques fournies par le BRGM et Géorisques, **la commune de Toulon est concernée par le risque mouvement de terrain.**

La commune recense plusieurs mouvements de terrains sur la commune. **Le secteur d'étude n'est pas concerné par ces données historiques.**

La commune n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain.

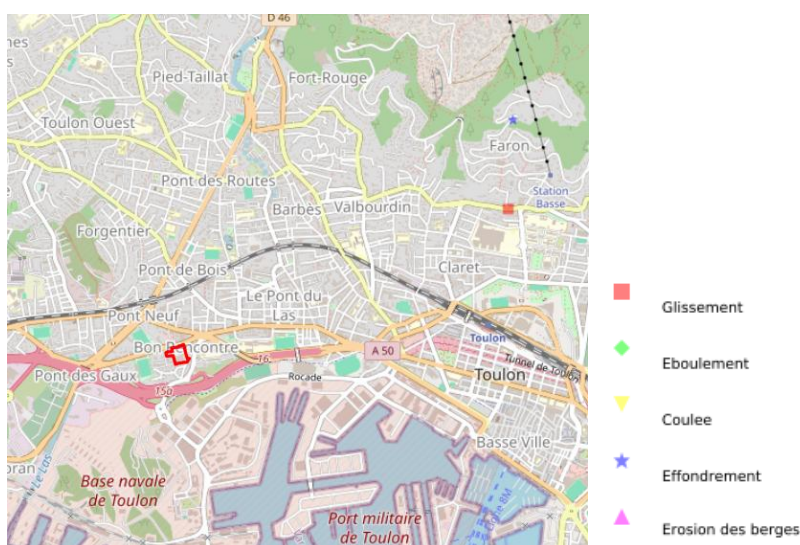


Figure 13 : Mouvements de terrain historiques présents à l'échelle de la commune et à proximité du secteur d'étude (Géorisques)

- ⇒ **La commune de Toulon n'est pas concernée par un PPRMVT.**
- ⇒ **Selon les données historiques, le secteur d'étude n'est pas concerné par des mouvements de terrain.**
- ⇒ **Par conséquent, les enjeux sont jugés faibles à l'échelle du secteur d'étude.**

iv. Le risque retrait – gonflement des argiles

La consistance et le volume des sols argileux se modifient en fonction de leur teneur en eau :

- Lorsque la teneur en eau augmente, le sol devient souple et son volume augmente. On parle alors de « gonflement des argiles ».
- Un déficit en eau provoquera un assèchement du sol, qui devient dur et cassant. On assiste alors à un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ».

Selon les données fournies par le site Géorisques, la commune de Toulon est concernée par **des expositions faibles à fortes concernant l'aléa retrait gonflement des sols argileux**. La commune n'est cependant pas concernée par un PPR.

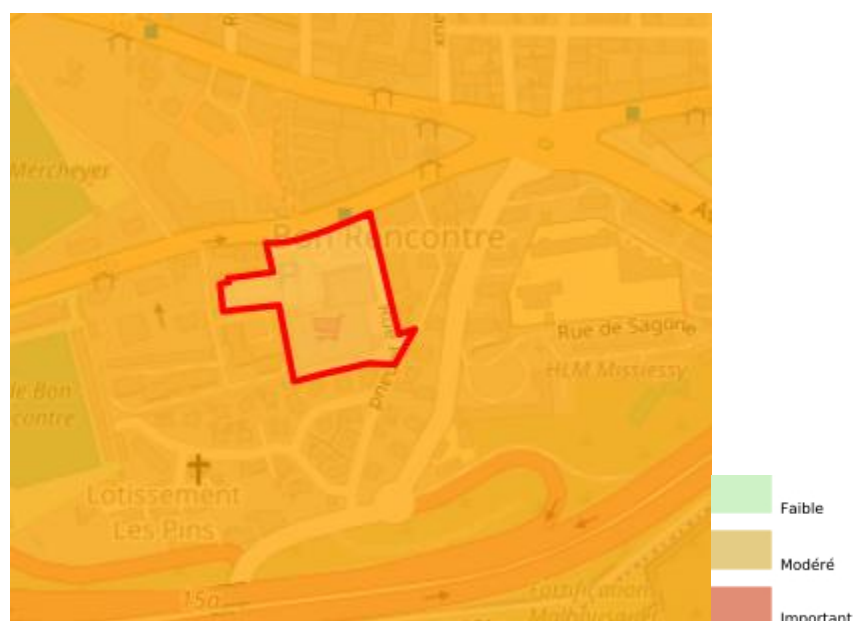


Figure 14 : Extrait de la carte d'exposition au retrait gonflement des sols argileux (Géorisques)

Selon les données fournies par Géorisques et le BRGM, le secteur d'étude est directement concerné par des risques modérés.

- ⇒ Le secteur d'étude est concerné par des risques modérés sur le phénomène de retrait gonflement des sols argileux.
- ⇒ Les enjeux sont considérés comme modérés à l'échelle du secteur d'étude.

v. Le risque sismique

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Ce phénomène résulte de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches.

La commune de Toulon est exposée à des risques sismiques faibles, selon les données Géorisques. La commune ne dispose pas d'un PPRN-Séismes.

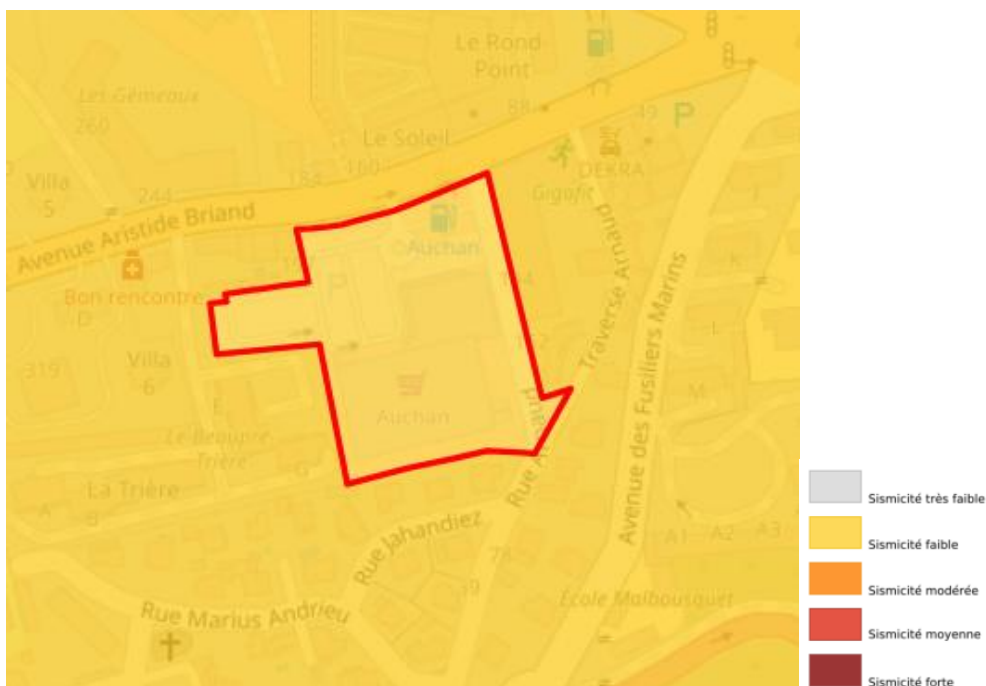


Figure 15 : Exposition sismique, sur la commune de Toulon (Géorisques)

- ⇒ **La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques faibles.**
- ⇒ **Les enjeux sont jugés faibles.**

b. Risques technologiques

i. Le risque de transport de matières dangereuses /canalisation de matière dangereuses

Une canalisation de matières dangereuses achemine du gaz naturel, des produits pétroliers ou chimiques à destination de réseaux de distribution, d'autres ouvrages de transport, d'entreprises industrielles ou commerciales de sites de stockage ou de chargement

Le risque de transport de matières dangereuses sur la commune est lié à l'importance des flux de transit et de desserte. À Toulon, plusieurs axes de circulation sont ainsi concernés par ce risque.

Le secteur d'étude est situé le long de l'avenue Aristide-Briand et à proximité de la rocade, identifiées comme deux axes exposés au risque de transport de matières dangereuses.

Le secteur d'étude se situe à 100 m de l'avenue Edouard Herriot concernée par le transport de gaz naturel.



Figure 16 : Localisation de la canalisation de matières dangereuses à proximité du secteur d'étude (Géorisques)

⇒ Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme **modérés-faibles** : le secteur d'étude est concerné par le risque transport de matières dangereuses, et se situe non loin du passage d'une canalisation de gaz naturel.

c. Mobilité et pollution

i. Nuisances sonores

- Voies routières

La loi Bruit (n°92-1444 du 31 décembre 1992), relative à la lutte contre le bruit a pour objet de prévenir, supprimer ou limiter les bruits susceptibles de causer un trouble excessif aux personnes, de nuire à leur santé ou de porter atteinte à l'environnement. Cette loi a mis l'accent sur la protection des riverains vis-à-vis du bruit généré par les infrastructures de transports terrestres à travers la prise en compte :

- des nuisances sonores générées par la réalisation de voies nouvelles ou la modification de voies existantes (article 12 de la loi bruit / article L571.9 du CE)
- du recensement et du classement des infrastructures de transports terrestres (article 13 de la loi bruit / article L571.10 du CE).

Le secteur d'étude se situe dans le quartier de Bon Rencontre à Toulon. Il est longé au Nord par l'avenue Aristide Briand, classée en catégorie 1. Il est également situé à environ 100 m du Boulevard Général Brosset, classé en catégorie 3 et à 168 m de l'autoroute A 50, classée en catégorie 1. Par conséquent, le secteur d'étude est exposé à des nuisances

sonores en lien avec la circulation routière (localisation du secteur d'étude dans une zone affectée par le bruit des voiries).

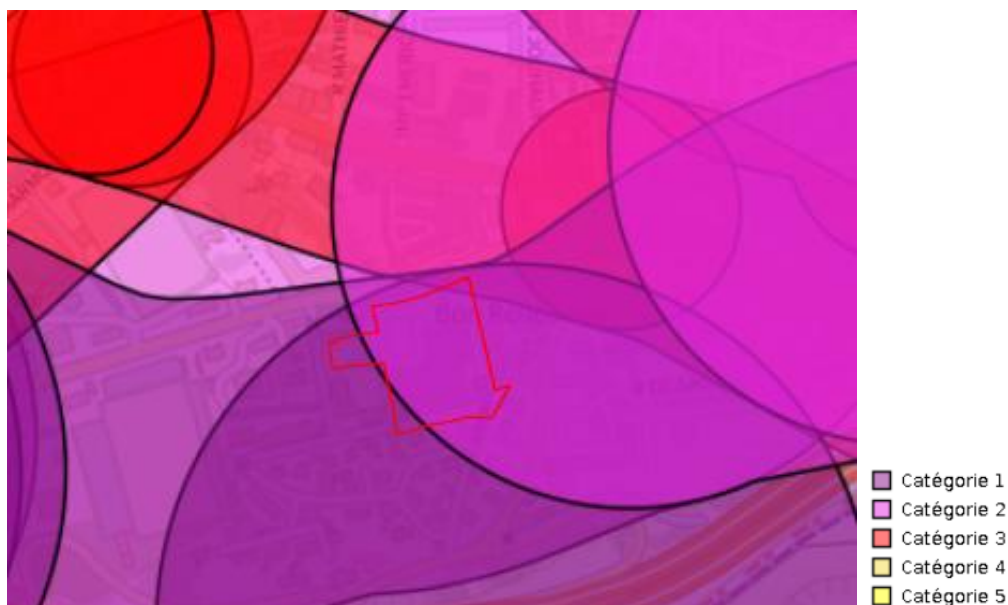


Figure 17 : Classement sonore des voies routières dans la commune de Toulon (DDTM 83)

⇒ **Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme forts : le secteur d'étude est entouré d'axes routiers sources des fortes nuisances sonores.**

ii. Pollutions de sol

Selon la base de données Géorisques, la commune de Toulon est concernée par 3 sites pollués ou potentiellement pollués (BASOLS) et plusieurs anciens sites industriels et activités de services (BASIAS). **Le secteur d'étude n'est pas concerné par ces sites**, néanmoins, il se situe à 60 m d'un site BASIAS.



Figure 18 : Sites et sols potentiellement pollués dans le secteur d'étude (Géorisques)

- ⇒ **Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme faibles : le secteur d'étude est situé à distance des sites BASOLS et BASIAS.**
- ⇒ **A noter que la station essence Auchan identifiée sur le plan et présente dans le secteur d'étude est actuellement fermée et vouée à disparaître.**

iii. Qualité de l'air

Depuis 2022, l'indicateur ICAIR365 remplace l'ancien Indice Synthétique de l'Air (ISA) pour évaluer l'exposition annuelle de la population aux polluants atmosphériques. Ce nouvel indicateur s'appuie sur les Lignes Directrices de l'OMS 2021 et intègre les particules fines PM2.5, en plus des PM10, du dioxyde d'azote (NO₂) et de l'ozone (O₃). La méthode de calcul a été revue pour exprimer un « équivalent nombre de lignes directrices dépassées », permettant une lecture plus fine de l'exposition globale aux polluants. Par souci de cohérence, seule la valeur maximale entre les PM10 et les PM2.5 est retenue après normalisation.

Lorsqu'une zone est verte, la qualité de l'air y est considérée comme acceptable, en revanche les zones rouges sont celles les plus polluées. Face à ce constat, la commune de Toulon présente une qualité de l'air plutôt mauvaise. À l'échelle du secteur d'étude, le même constat s'impose, la qualité de l'air y est également médiocre, en particulier le long de l'avenue Aristide-Briand, où les émissions de polluants liées au trafic automobile sont importantes.

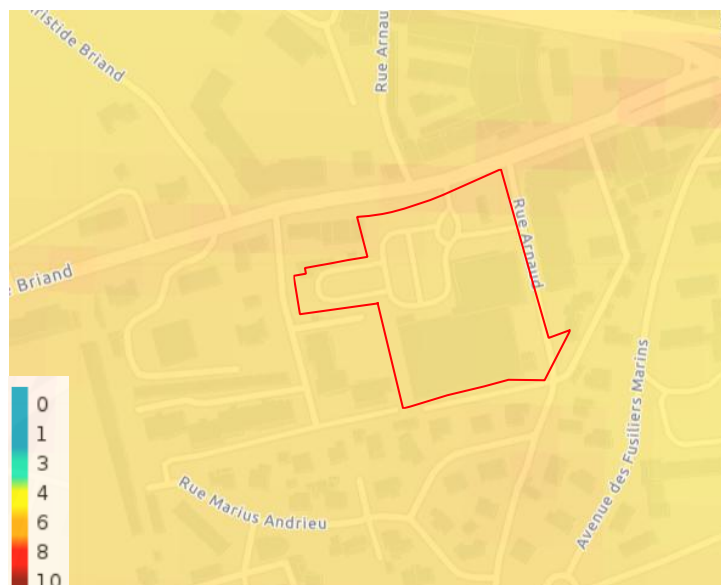


Figure 19 : ICAIR365 (Atmosud)

Dans le secteur d'étude, les concentrations O_3 atteignent environ $100 \mu g/m^3$, soit un niveau supérieur aux recommandations de l'OMS. Le NO_2 dépasse également les valeurs seuils, en particulier le long de l'avenue Aristide-Briand, où la circulation automobile constitue la principale source d'émissions. Les particules fines ($PM_{2.5}$ et PM_{10}) restent globalement conformes aux seuils établis par l'OMS, mais présentent des dépassements localisés sur cette même avenue, où les valeurs seuils respectives de $5 \mu g/m^3$ et $15 \mu g/m^3$ sont franchies.

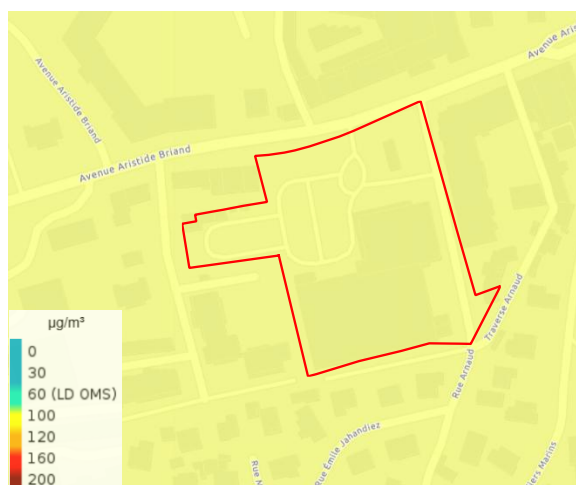


Figure 20 : : O3 (Atmosud)

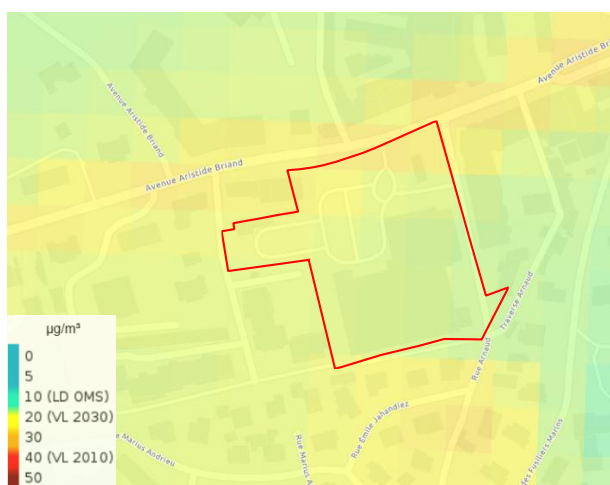


Figure 21 : NO2 (Atmosud)



Figure 22 : PM2.5 (Atmosud)

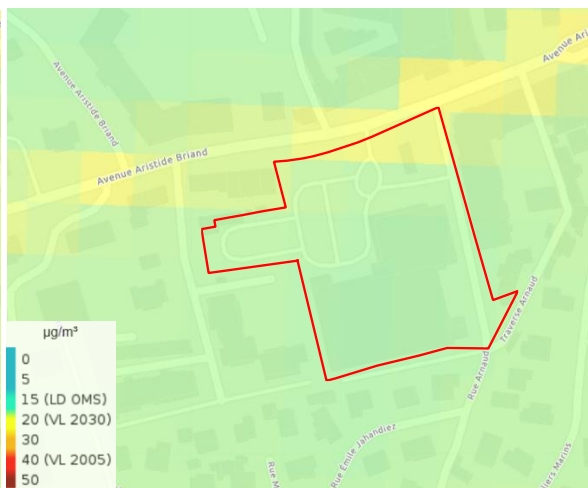


Figure 23 : PM10 (Atmosud)

- ⇒ Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme modérés : le secteur d'étude est exposé à des polluants atmosphériques qui pour la plupart dépassent les seuils de l'OMS.
- ⇒ L'indice ICAIR365 met en évidence une qualité de l'air relativement modérée.

iv. Déplacements

Le secteur d'étude est desservi par deux axes principaux : l'avenue Aristide-Briand et la rue Arnaud, qui constituent chacun une voie d'accès au périmètre étudié. Le premier axe mène directement au parking du magasin, tandis que le second permet un accès immédiat à la station-service.

Le projet consiste à réaménager le parking existant afin d'en améliorer la circulation interne. La station-service, sera supprimée afin d'élargir l'espace de stationnement et permettre une meilleure circulation et un accès optimisé au magasin.

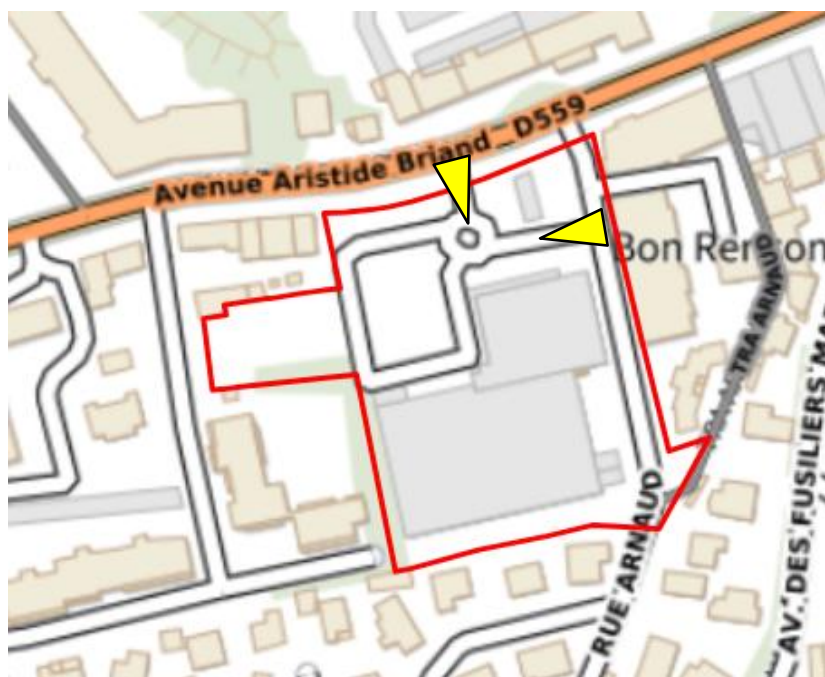


Figure 24 : Visualisation des accès du secteur d'étude (Géoportail)

- ⇒ Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme faibles. Le projet consiste à réaménager le parking existant afin d'en améliorer la circulation interne.
- ⇒ La clientèle existante sera maintenue.
- ⇒ Les accès et la circulation seront optimisés.

2. Les sensibilités écologiques connues du secteur – Diagnostic écologique

a. Description des périmètres d'étude

L'analyse du secteur d'étude et de ses potentielles sensibilités environnementales repose sur une approche élargie, permettant d'appréhender la zone de projet dans son contexte global. Cette méthode vise à considérer l'environnement dans son ensemble, en intégrant aussi bien les espèces faunistiques à large rayon de dispersion que celles présentant des déplacements plus restreints.

La recherche et la prise en compte des zones naturelles à statut (telles que les zones protégées, les ZNIEFF, Natura 2000, etc.) constituent une étape essentielle. Ces données permettent d'affiner l'analyse des enjeux écologiques et de compléter les observations de terrain grâce à une base bibliographique solide.

Afin de hiérarchiser les niveaux d'analyse, trois périmètres d'étude ont été définis en fonction du type de projet et de la localisation du site :

- Le secteur d'étude : il correspond à l'emprise directe du projet, c'est-à-dire aux limites précises des parcelles concernées. Les relevés floristiques et faunistiques détaillés sont principalement réalisés dans ce périmètre.
- Le périmètre rapproché : il s'agit d'une zone tampon d'environ 150 mètres autour du secteur d'étude. Ce périmètre permet d'intégrer le contexte environnemental immédiat, notamment les continuités écologiques et les espaces connectés au site principal.
- Le périmètre éloigné : d'un rayon de 3 kilomètres, il englobe les grandes entités paysagères environnantes et prend en compte les espèces faunistiques à large dispersion (notamment les oiseaux et les chiroptères). Ce périmètre sert également à recenser les zones à statut présentes dans le rayon d'étude, susceptibles d'abriter une faune ou une flore remarquables.

Tableau 1 : Conditions lors de la visite de site

Date	Groupe observé	Conditions météorologiques
16-12-2025	Faune flore	14°C couvert

Les inventaires de terrain ont été réalisés selon un transect aléatoire, couvrant à la fois le secteur d'étude et les zones connexes.

Flore

Les espèces végétales présentes ont été relevées et identifiées tout au long du transect, afin de caractériser la composition floristique et le degré de naturalité du milieu.

Faune

Pour l'avifaune, seules les espèces directement observées ou entendues ont été recensées. Concernant les mammifères terrestres, les indices de présence (empreintes, crottes, coulées, terriers, etc.) ont été recherchés.

Pour les reptiles et amphibiens, l'approche s'est concentrée sur l'identification des habitats favorables (pierriers, fissures, mares, zones humides, etc.), susceptibles d'abriter ces espèces.

Le groupe des chiroptères n'a pas fait l'objet d'un inventaire nocturne dans le cadre de ce diagnostic. Les données communales et les fiches des zones naturelles à statut seront consultées pour compléter les observations de terrain et affiner la définition des enjeux écologiques locaux.

Sources de données et traitement

Les données communales et régionales ont été extraites des plateformes suivantes :

- INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel),
- Faune PACA,
- Silène Faune-Flore.
- Les fiches INPN correspondant aux zones à statut situées dans le périmètre éloigné seront également examinées.

Afin d'assurer la fiabilité et la représentativité des informations, seules les données récentes, datées de moins de dix ans, ont été retenues. Ainsi, les données antérieures à 2015 n'ont pas été prises en compte dans l'analyse.

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Présentation des périmètres d'étude



Limites communales

Périmètres d'étude

- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (150 m)
- Périmètre éloigné (3 km)



0 0.5 1 km

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL
Présentation du secteur d'étude



Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (150 m)



0 0.05 0.1 km

A scale bar showing distances of 0, 0.05, and 0.1 km.

d. Situation par rapport aux périmètres à statut

i. Les zones d'inventaires

ZONES NATURELLES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF – TYPES I ET II)

Le programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) a été initié en 1982 par le ministère de l'Environnement.

Son objectif principal est de recenser, sur l'ensemble du territoire national, les espaces présentant une richesse biologique et écologique notable, ainsi qu'un état de conservation satisfaisant.

Le référentiel ZNIEFF constitue aujourd'hui un outil de connaissance essentiel pour l'identification et la préservation de la biodiversité.

Selon le type de ZNIEFF, il permet de localiser les espaces à enjeux écologiques forts, véritables réservoirs de biodiversité.

Bien que ces zones ne disposent pas d'un statut réglementaire de protection, elles doivent être prises en compte dans la planification et la conception des projets d'aménagement, car elles jouent un rôle structurant dans la fonctionnalité du réseau écologique. Les inventaires réalisés dans le cadre du programme ZNIEFF fournissent des listes actualisées d'espèces rares, protégées ou déterminantes, précieuses pour l'évaluation des enjeux locaux.

Deux types de zones sont distingués :

- ZNIEFF de type I : zones de faible superficie, caractérisées par un intérêt biologique remarquable et la présence d'espèces ou de milieux rares, protégés ou menacés.
- ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, présentant des potentialités écologiques importantes ou regroupant plusieurs ZNIEFF de type I.

ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Les ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux) résultent d'un inventaire scientifique international mené dans le cadre du programme de BirdLife International.

Ce dispositif vise à identifier les sites les plus favorables à la conservation des oiseaux sauvages, qu'ils soient sédentaires, nicheurs ou migrateurs.

Pour être classé ZICO, un site doit répondre à au moins l'un des critères suivants :

- abriter une population significative d'une espèce reconnue comme menacée à l'échelle internationale ;
- constituer l'habitat d'un grand nombre d'oiseaux migrateurs, côtiers ou marins ;
- accueillir une diversité d'espèces à aire de répartition restreinte.

Ces zones répertorient ainsi les espèces présentes de manière permanente ou temporaire, tout en garantissant la préservation de leurs habitats essentiels.

Les ZICO ont d'ailleurs servi de base scientifique à la délimitation des ZPS (Zones de Protection Spéciale) du réseau Natura 2000, à partir de 1991.

À l'échelle nationale, elles couvrent en moyenne 8,1 % du territoire français.

- ⇒ Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone d'inventaire.

⇒ Cependant, une ZNIEFF 2 est localisé dans le périmètre éloigné. Elle est présentée dans le tableau ci-après.

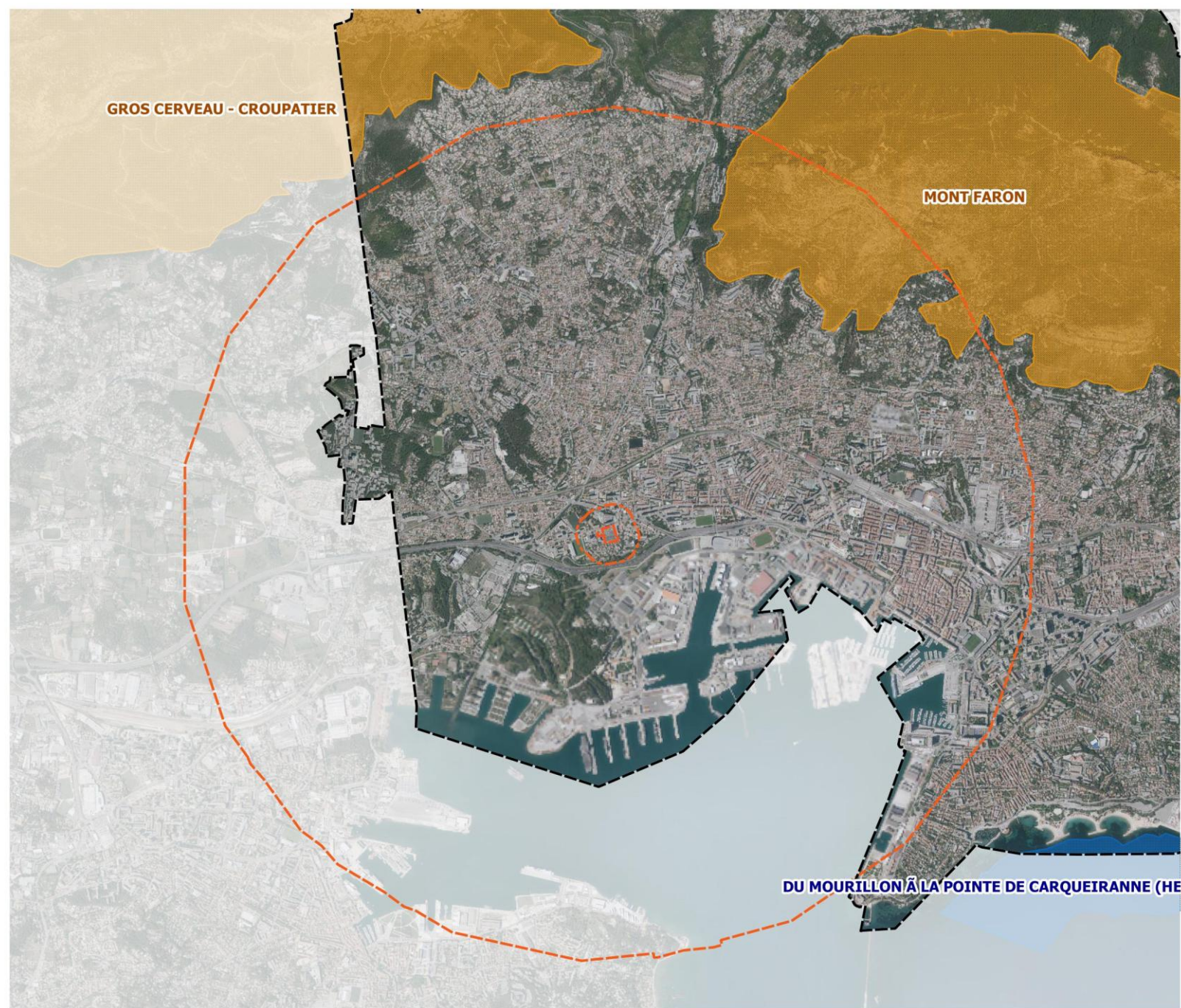
Tableau 2 : Liste des zones d'inventaires recensées dans le périmètre éloigné

ZNIEFF 2		
Identifiant INPN	Nom	Distance avec le secteur d'étude
930012491	MONT FARON	1.9 km

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Présentation des zones d'inventaires à l'échelle du périmètre éloigné



Limites communales

Périmètres d'étude

Secteur d'étude

Périmètre rapproché (150 m)

Périmètre éloigné (3 km)

Zones d'inventaires

ZNIEFF 2 MER

ZNIEFF 2



0 0.5 1 km

ii. Les zones réglementaires

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, ainsi que des milieux et habitats naturels, y compris les zones naturelles d'expansion des crues.

Créés et gérés par le Département, ils constituent un outil permettant de définir et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces remarquables.

- ⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucun espace naturel sensible.**
- ⇒ **Un ENS est situé dans le périmètre éloigné, à environ 0.9 km à l'ouest du secteur d'étude.**

Tableau 3 : Liste des ENS identifiés dans le périmètre éloigné

Espace Naturel Sensible (ENS)		
Identifiant INPN	Nom	Distance avec le secteur d'étude
FR4701722	La Massillonne	0.9 km

LES ARRETES DE PROTECTION DE BIOTOPE

Les arrêtés de protection de biotope (APB ou APPB) sont des actes administratifs visant à préserver les habitats d'espèces protégées, ainsi que l'équilibre biologique et la fonctionnalité des milieux qui les accueillent.

Ils ont pour objectif de protéger les sites indispensables à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie de ces espèces, afin de garantir le maintien de leurs conditions de vie.

- ⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucun Arrêté de Protection de Biotope (APB)**
- ⇒ **Un APB est situé dans le périmètre éloigné à environ 2.1 km au nord-est du secteur d'étude.**

Tableau 4 : Liste des APB situés dans le périmètre éloigné

Arrêté de Protection de Biotope (APB)		
Identifiant INPN	Nom	Distance avec le secteur d'étude
FR3801114	Carrière Hourdan	2.1 km

- ⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucune zone réglementaire.**

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Présentation des zones réglementaires à l'échelle du périmètre éloigné



Limites communales

Périmètres d'étude

Secteur d'étude

Périmètre rapproché (150 m)

Périmètre éloigné (3 km)

Zones réglementaires

Arrêts de Protection de Biotope (APB)

Espaces Naturels Sensibles (ENS)



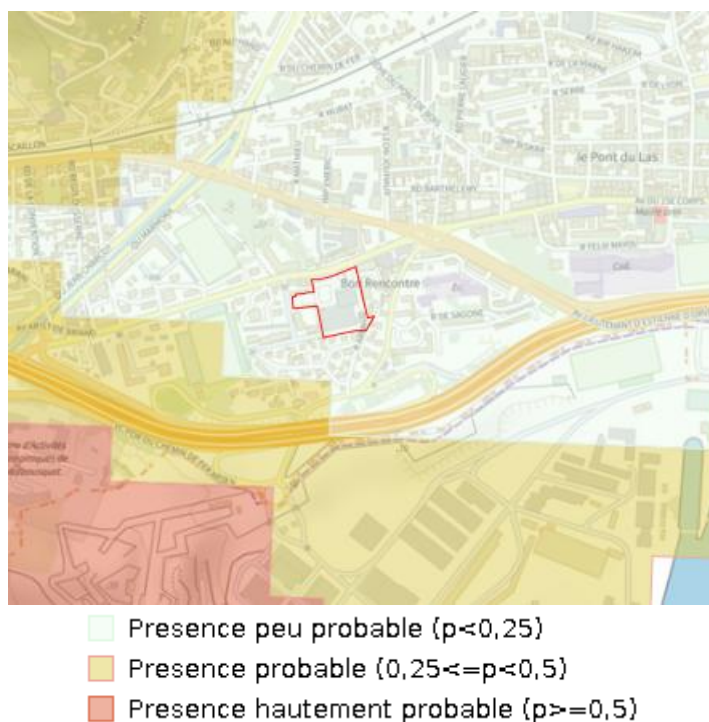
0 0.5 1 km

iii. Les zones contractuelles hors Natura 2000

LE PLAN NATIONAL D'ACTION (PNA) DU LÉZARD OCELLE

Le lézard ocellé est une espèce de reptile protégée en France métropolitaine. Il est inscrit sur la liste rouge nationale des reptiles dans la catégorie VU – Vulnérable, et classé NT – Quasi menacée sur la liste rouge des reptiles de la région PACA.

Cette espèce présente une forte vulnérabilité et connaît un déclin de ses effectifs, ce qui justifie la mise en place d'un Plan National d'Actions (PNA) visant à favoriser le maintien et le renforcement de ses populations.



Carte 5 : PNA du lézard ocellé à l'échelle du secteur d'étude (DREAL PACA)

- ⇒ **La commune de Toulon est concernée par ce PNA.**
- ⇒ **Le secteur d'étude, fortement anthropisé, est localisé dans une zone de présence peu probable de l'espèce.**

iv. Le réseau Natura 2000

Les zones Natura 2000 constituent un réseau européen de sites écologiques. Elles poursuivent deux objectifs majeurs :

- Préserver la diversité biologique.
- Valoriser le patrimoine naturel des territoires.

Ce réseau forme un maillage cohérent à travers l'Europe afin de favoriser la conservation des habitats naturels et des espèces. Les textes les plus importants encadrant cette initiative sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats, faune, flore » (1992), qui sont les fondements de la création des zones Natura 2000.

LA DIRECTIVE OISEAUX / ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

Elle permet de :

- Répertorier les espèces et sous-espèces menacées.
- Classer, à l'échelle européenne, plus de 3 000 zones présentant un intérêt particulier pour l'avifaune.
- Délimiter les Zones de Protection Spéciale (ZPS).

LA DIRECTIVE HABITATS, FAUNE, FLORE / ZONES DE SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

Elle permet de :

- Répertorier les espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire.
- Classer, à l'échelle européenne, plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales.
- Délimiter les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

L'ensemble des ZSC et des ZPS constitue le réseau Natura 2000.

LA BIODIVERSITE EN REGION PACA

L'extrême richesse de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) résulte d'une grande diversité de climats (méditerranéen à alpin), de reliefs (plaines, littoral, montagnes), de territoires urbains et ruraux, ainsi que de pratiques humaines traditionnelles. La région constitue également un carrefour biogéographique, avec des corridors biologiques et des couloirs de migration, d'un grand intérêt au niveau européen.

NATURA 2000 EN PACA

Le réseau Natura 2000 en PACA reflète cette richesse et contribue à sa gestion. Il comprend 128 sites désignés au titre des deux directives :

- Habitats : 96 sites (pSIC, SIC ou ZSC)
- Oiseaux : 32 ZPS

Ces sites couvrent environ 30 % de la superficie régionale.

Près de 700 communes sont concernées, et de nombreux acteurs – élus, propriétaires, associations, particuliers – participent à différents niveaux de la gestion.

Actuellement, 70 % des sites font l'objet d'un document d'objectifs (DOCOB), élaboré par les comités de pilotage avec les opérateurs locaux (collectivités, parcs, ONF). De nombreux contrats ont été signés (MAET et autres contrats Natura 2000), et les chartes, nouvel outil d'adhésion, visent à sensibiliser un maximum d'acteurs.

- ⇒ **Le secteur d'étude n'est situé ni dans une ZPS ni dans une ZSC.**
- ⇒ **Une ZSC est identifiées dans le périmètre éloigné, à distance du secteur d'étude.**

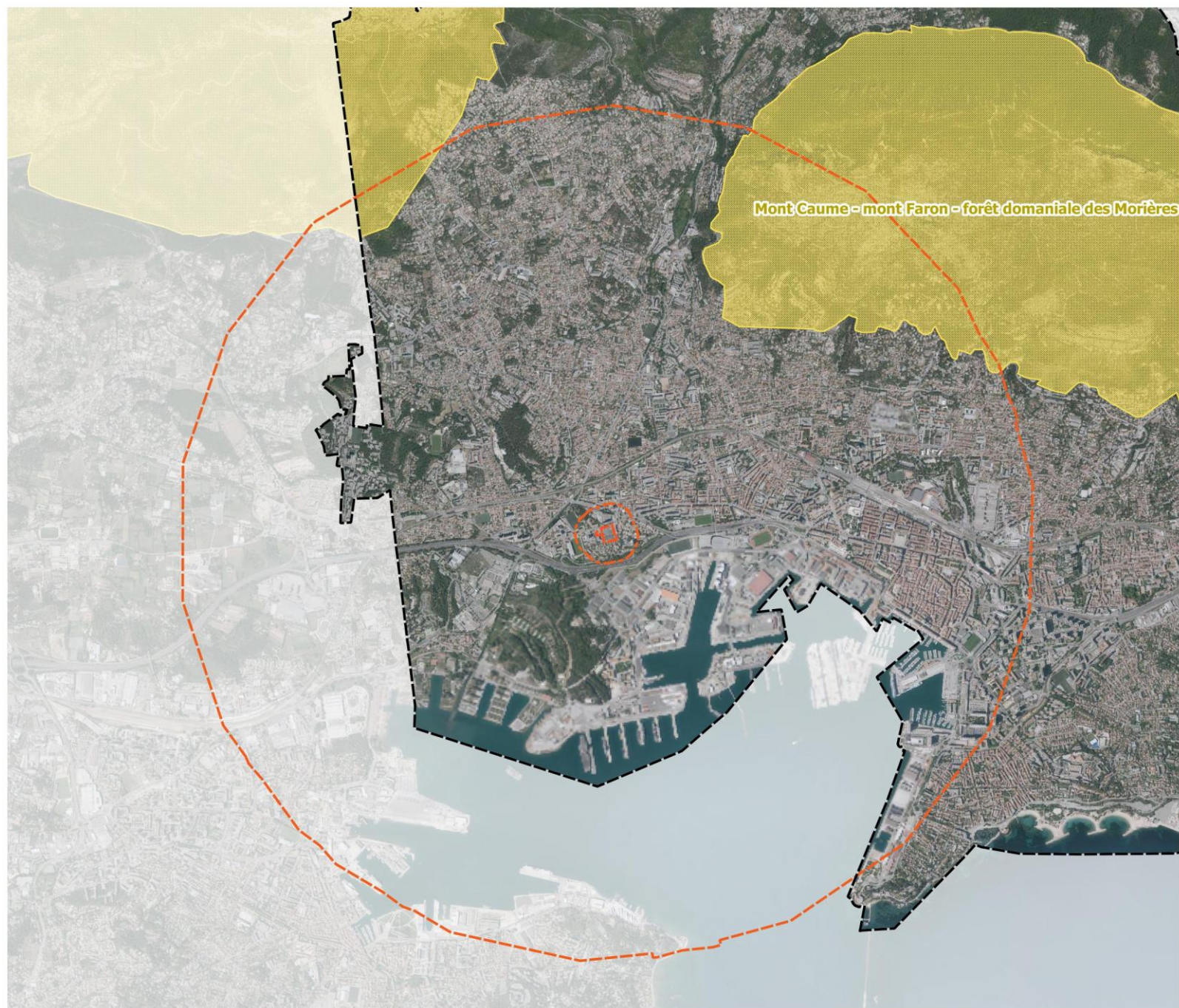
Tableau 5 : Liste des zones Natura 2000 recensées dans le périmètre éloigné

ZSC		
Identifiant INPN	Nom	Distance avec le secteur d'étude
FR9301608	Mont Caume - mont Faron - forêt domaniale des Morières	1.7 km

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Présentation des zones Natura 2000 à l'échelle du périmètre éloigné



Limites communales

Périmètres d'étude

Secteur d'étude

Périmètre rapproché (150 m)

Périmètre éloigné (3 km)

Natura 2000

Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Zones de Conservation Spéciales (ZSC)



0 0.5 1 km

v. Enjeux relatifs aux zones naturelles à statut

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut. Les zones à statut les plus proches sont situées au nord du périmètre étudié et concernent le massif du Mont Faron.

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur du lézard ocellé indique par ailleurs que le secteur d'étude présente une faible aptitude pour l'espèce, en raison de son caractère fortement anthropisé.

Au regard de ces éléments et du contexte général du site de projet, les enjeux liés aux zones à statut peuvent être considérés comme globalement faibles.

vi. Les zones humides

Selon le Code de l'environnement, les zones humides sont définies comme des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Art. L.211-1).

La délimitation des zones humides est encadrée par l'arrêté du 24 juin 2008, qui établit des critères permettant de considérer qu'une zone est humide :

- critère relatif à l'hydromorphologie des sols,
- critère relatif à la présence de plantes hygrophiles.

Selon les données fournies par la DREAL, le secteur d'étude n'est pas concerné par la présence de zones humides.

⇒ **Les enjeux vis-à-vis des zones humides identifiées par la DREAL sont donc pressentis comme négligeables.**

e. Occupation du sol

i. Référentiel Corine land cover 2018

Le référentiel Corine Land Cover 2018 permet de cartographier les grandes entités géographiques du territoire français. Bien que sa précision ne soit pas adaptée aux petites échelles, il offre une vue d'ensemble de l'environnement du secteur d'étude.

Le secteur d'étude est classé dans l'unité :

- 112 : Tissu urbain discontinu

Cette classification ne correspond pas exactement à la composition actuelle du secteur d'étude. Elle reflète toutefois le contexte anthropisé des environs immédiats.

ii. Référentiel OCCSOL du CRIGE PACA 2019

Le référentiel proposé par le CRIGE PACA vise à promouvoir une gestion maîtrisée et durable des territoires. L'objectif de cette démarche est également de dresser un bilan de la consommation des espaces, qu'ils soient naturels, artificiels ou agricoles. La mise en place

L'approche proposée par ce référentiel apparaît d'une cartographie de l'occupation du sol constitue un outil d'aide à la décision et permet la production d'indicateurs de suivi.

La carte présentée ci-après illustre l'occupation du sol sur le site du projet.

Selon les données fournies par le CRIGE PACA, le site d'étude est principalement composé d'espaces artificialisés. Le réseau routier principal est visible, et les espaces urbains sont différenciés selon leur nature et leur vocation, tout comme les espaces naturels environnants.

Selon ce référentiel, le secteur d'étude est intégré dans les unités suivantes :

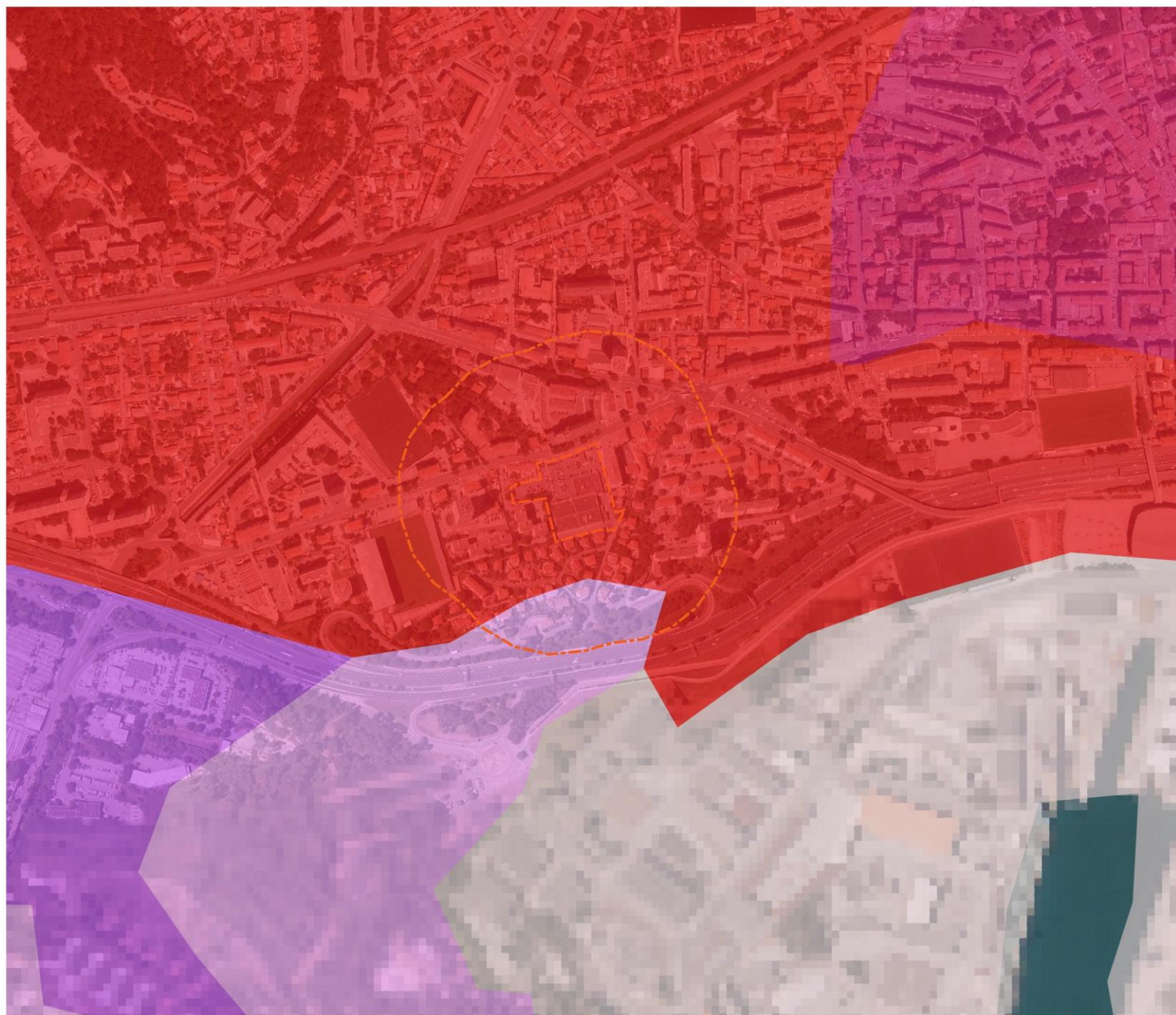
- **112 : Tissu urbain discontinu**

Ce référentiel offre une lecture plus fine du territoire, avec notamment la mise en évidence du réseau viaire et un découpage plus précis des différentes entités.

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Occupation du sol à l'échelle du périmètre rapproché selon le référentiel Corine Land Cover 2018



Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (150 m)

Occupation du sol

-  111 - Tissu urbain continu
-  112 - Tissu urbain discontinu
-  121 - Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
-  123 - Zones portuaires
-  141 - Espaces verts urbains
-  523 - Mers et océans



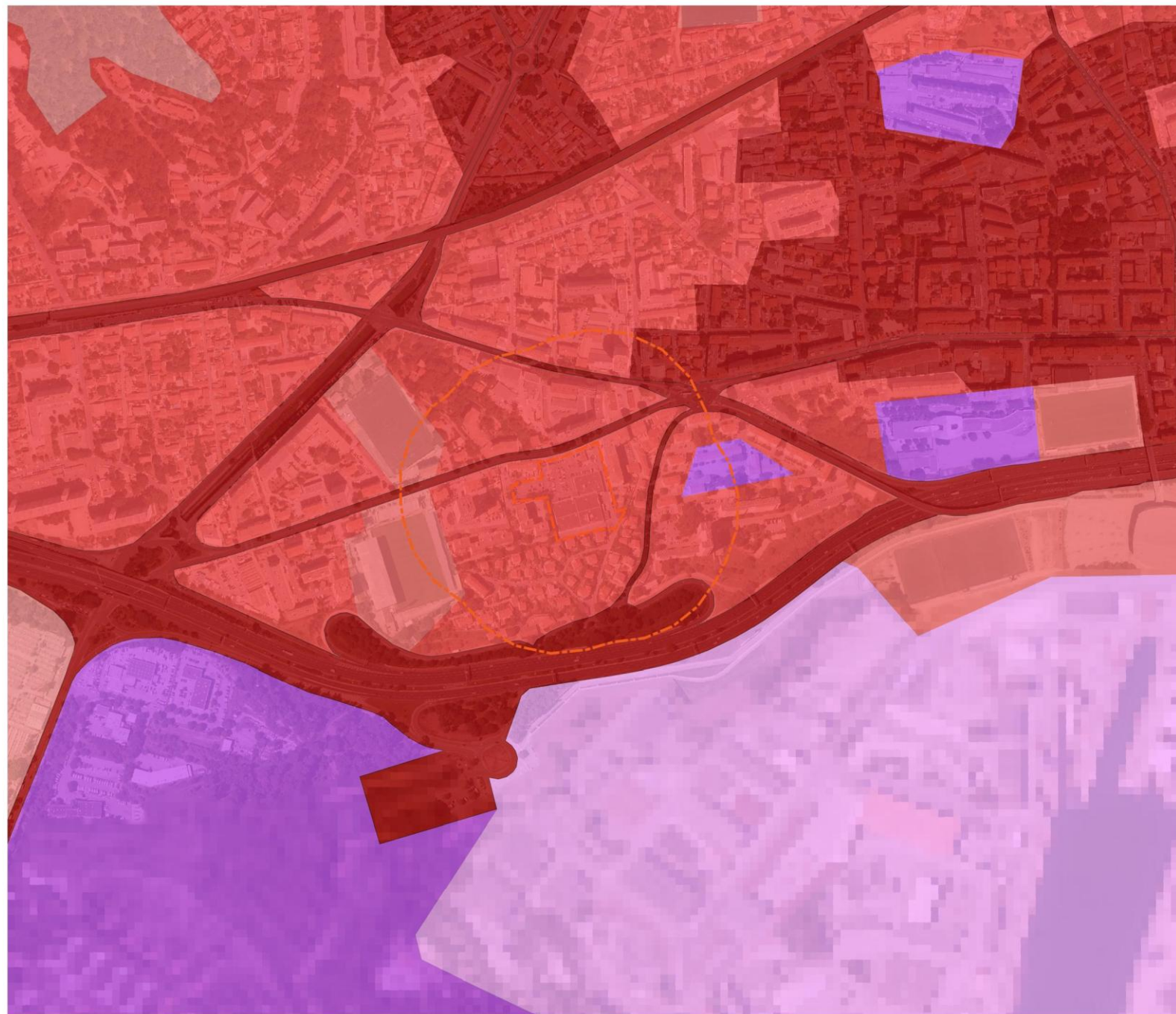
0 0.1 0.2 km



TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Occupation du sol à l'échelle du périmètre rapproché selon le référentiel CRIGE PACA 2019



Périmètres d'étude

- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (150 m)

Occupation du sol

- 111 - Tissu urbain continu
- 112 - Tissu urbain discontinu
- 121 - Zones d'activités et équipements
- 122 - Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- 123 - Zones portuaires
- 141 - Espaces ouverts urbains
- 142 - Équipements sportifs et de loisirs



0 0.1 0.2 km

f. Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

i. Position du secteur d'étude au regard du SRCE et de la Trame Verte et Bleue

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est le document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors écologiques qui les relient. Cet outil, co-piloté par l'État et la Région, a été finalisé après une enquête publique achevée en mars 2014 et a été approuvé par le Conseil Régional le 17 octobre 2014.

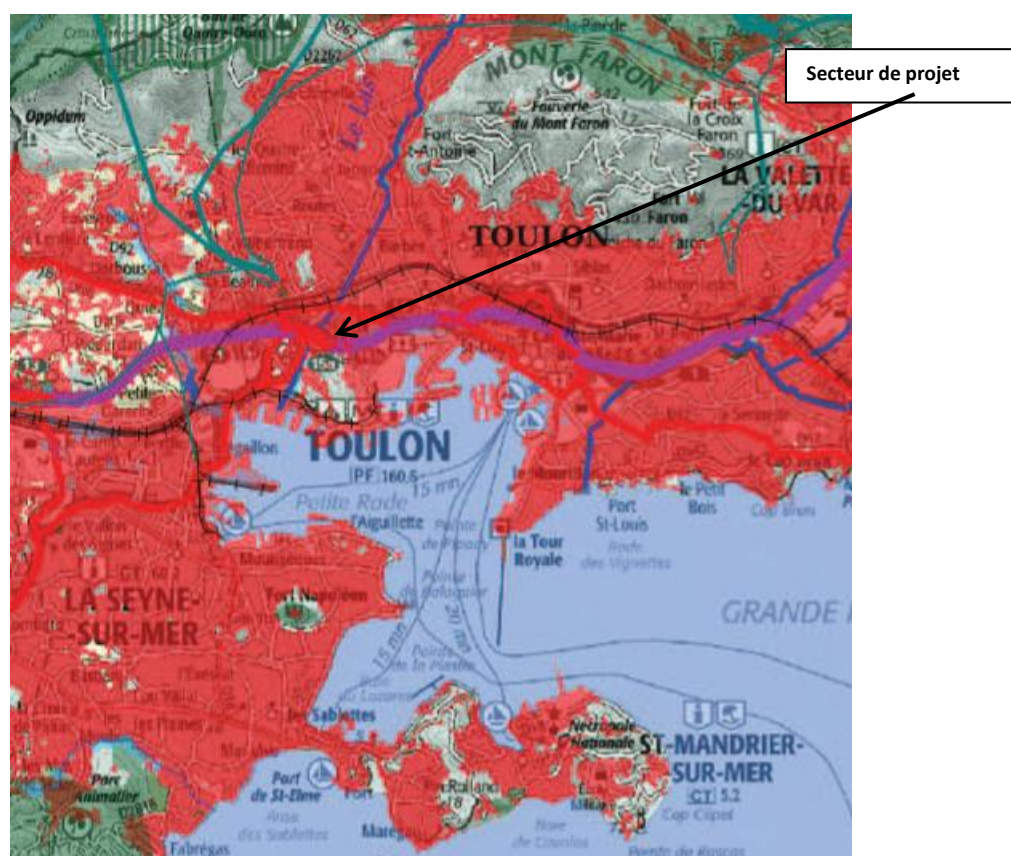
À partir du diagnostic régional, le SRCE a défini des objectifs et des priorités d'action. Deux grands types d'orientations ont été établis selon l'état des territoires :

- **Territoires sous forte pression**

Il s'agit des éléments de la Trame Verte et Bleue dont les fonctionnalités écologiques sont dégradées ou menacées. Sur ces secteurs, le SRCE recommande des actions visant une remise en état optimale, afin de restaurer la continuité écologique et d'améliorer la qualité des milieux.

- **Territoires en meilleur état de conservation**

Pour les éléments de la Trame Verte et Bleue dont les fonctionnalités écologiques restent satisfaisantes, les actions doivent viser une préservation optimale, afin de maintenir les bénéfices existants et prévenir toute dégradation.



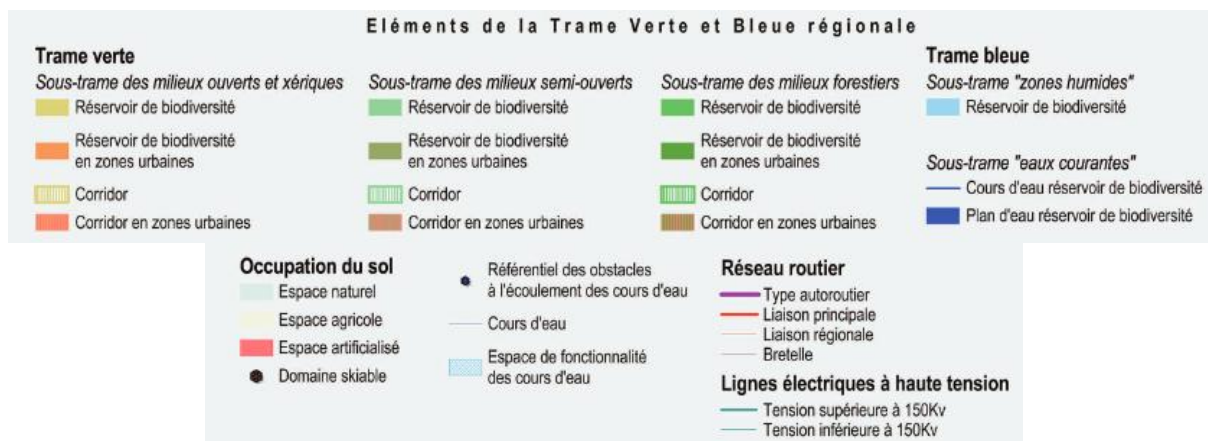


Figure 25 : Extrait du SRCE PACA (DREAL PACA)

Selon les éléments issus du SRCE régional, le secteur d'étude s'inscrit dans un contexte fortement urbanisé et anthropisé, au sein duquel les fonctionnalités écologiques et les opportunités de continuités écologiques sont très limitées. Le potentiel écologique du site apparaît ainsi restreint, en raison de son enclavement entre les infrastructures viaries et les zones urbaines, ainsi que de la présence de nombreuses clôtures constituant des obstacles aux déplacements de la faune.

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Extrait du SRCE PACA à l'échelle du périmètre rapproché



Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (150 m)

SRCE

-  Espaces de mobilité
-  Cours d'eau

g. Habitats et flore recensés dans les secteurs d'étude

i. La flore

➤ Méthodologie de recherche de données

Pour l'acquisition des données floristiques, les bases de données communales ont été consultées pour le territoire de la commune de Toulon. Les sources retenues comme fiables et valides sont :

- INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)
- Silène Flore

Les espèces protégées au niveau national et/ou régional ont été recherchées et mises en évidence. Les données géoréférencées issues de Silène Flore ont ensuite été extraites, cartographiées et confrontées aux limites du secteur d'étude afin d'identifier les enjeux potentiels.

Dans un souci de pertinence scientifique, seules les données datant de moins de 10 ans ont été conservées. Ainsi, les données antérieures à 2015 ne sont pas prises en compte.

➤ Données de l'INPN et de Silène flore

Les bases de données de l'INPN et de Silène Flore recensent 691 espèces végétales différentes sur la commune de Toulon. Parmi celles-ci :

- 12 espèces végétales sont protégées au niveau national,
- 12 espèces sont protégées au niveau régional.

Ces informations constituent la base d'analyse préalable permettant d'identifier les enjeux potentiels pour la flore sur le secteur d'étude.

Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées dans la commune de Toulon

PROTECTION NATIONALE		
Nom valide	Nom vernaculaire	
Anacamptis coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis punaise	Article 1
Anemone coronaria L., 1753	Anémone couronnée	Article 1
Anthyllis barba-jovis L., 1753	Arbuste d'argent	Article 1
Arenaria provincialis Chater & G.Halliday, 1964	Sabline de Provence	Article 1
Chamaerops humilis L., 1753	Chamaerops nain	Article 1
Gladiolus dubius Guss., 1832	Glaïeul douteux	Article 1
Malva subovata (DC.) Molero & J.M.Monts.	Lavetère maritime	Article 1
Nectaroscilla hyacinthoides (L.) Parl., 1854	Scille fausse Jacinthe	Article 1
Ophrys speculum Link, 1799	Ophrys miroir	Article 1
Serapias parviflora Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	Article 1
Teucrium fruticans L., 1753	Germandrée arbustive	Article 1
Tulipa clusiana DC., 1804	Tulipe de l'Écluse	Article 1
Anacamptis coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis punaise	Article 1
Anemone coronaria L., 1753	Anémone couronnée	Article 1

PROTECTION REGIONALE		
Nom valide	Nom vernaculaire	
Allium subhirsutum L., 1753	Ail un peu hérissé	Article 1
Anagyris foetida L., 1753	Anagyris fétide, Bois puant	Article 1
Brassica montana Pourr., 1788	Chou des montagnes	Article 1
Coronilla valentina L., 1753	Coronille de Valence	Article 1
Galium verrucosum Huds., 1767	Gaillet à verrues, Gaillet anisé	Article 1
Hormathophylla spinosa (L.) P.Küpfer, 1974	Passerage épineux, Corbeille-d'argent épineuse	Article 1
Iberis linifolia L., 1759	Ibérus à feuilles de lin, Ibérus de Prost	Article 1
Ophrys provincialis (Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Article 1
Picris rhagadioloides (L.) Desf., 1804	Picride très élevée, Picride fausse rhagadiole	Article 1
Serapias olbia Verg., 1908	Sérapias d'Hyères	Article 1
Simethis mattiazzii (Vand.) G.López & Jarvis, 1984	Simethis à feuilles aplaties, Siméthys de Mattiazzi	Article 1
Thymelaea hirsuta (L.) Endl., 1847	Passerine hérissée, Passerine hirsute	Article 1

- ⇒ **Aucune donnée relative à la présence d'espèces végétales protégées n'est recensée sur le secteur d'étude.**
- ⇒ **Selon les données bibliographiques disponibles, aucune espèce végétale protégée, qu'elle relève d'une protection nationale ou régionale, n'a été observée historiquement ou récemment sur le secteur d'étude.**
- ⇒ **Le secteur d'étude présente un contexte fortement urbanisé, limitant fortement les potentialités d'accueil de ce type d'espèces.**
- ⇒ **En l'absence d'habitats favorables et compte tenu de la faible présence de végétation, la présence d'espèces végétales protégées n'est pas envisagée sur le site.**

Observations de terrain

La visite de site, réalisée le 16 décembre 2025, a permis de recenser la présence de 12 espèces végétales dans le secteur d'étude et les environs proches. Aucune espèce patrimoniale et ou protégée sur le territoire national et régional n'a été observée.

Tableau 7 : Liste des espèces floristiques observées sur site

Nom scientifique de référence	Nom vernaculaire
<i>Celtis australis</i>	<i>Micocoulier de Provence</i>
<i>Cercis siliquastrum</i> L.	<i>Arbre de Judée</i>
<i>Galium aparine</i> L.	<i>Gaillet gratteron</i>
<i>Geranium molle</i>	<i>Géranium mou</i>
<i>Hedera helix</i> L.	<i>Lierre grimpant</i>
<i>Laurus nobilis</i> L.	<i>Laurier</i>
<i>Nérum oleander</i>	<i>Laurier rose (ornemental)</i>
<i>Schinus molle</i>	<i>Faux poivrier odorant</i>
<i>Senecio angulatus</i>	<i>Séneçon anguleux</i>
<i>Sonchus oleraceus</i>	<i>Laiteron potager</i>
<i>Trifolium pratense</i> L.	<i>Trèfle des prés</i>
<i>Trifolium repens</i> L.	<i>Trèfle rampant</i>

ii. Les habitats

La caractérisation des différentes typologies d'habitats au sein des secteurs d'étude repose sur l'utilisation de référentiels reconnus. Cette approche garantit une homogénéité des dénominations et facilite l'identification des habitats par l'ensemble des acteurs concernés. Pour cette étude, le référentiel EUNIS (version 2013) a été utilisé.

À partir du code EUNIS, **3 typologies** d'habitats ont été déterminées. Les paragraphes suivants détaillent chaque habitat, avec des espèces végétales représentatives et des photographies prises le 16 décembre 2025, sur site.

J1 – Magasin alimentaire fermé

Le secteur d'étude est occupé par un ancien magasin de l'enseigne Auchan, actuellement fermé. Le bâtiment sera réutilisé par l'enseigne LIDL, qui prévoit l'ouverture de son futur magasin à court terme.

Ce milieu, entièrement artificialisé, ne présente aucun intérêt écologique.



Photo 1 : Ancien magasin Auchan actuellement fermé (Citadia, Décembre 2025)

J1.4 – Station-service fermée

Le secteur d'étude comprend également une ancienne station-service attenante au magasin, aujourd'hui fermée. Celle-ci sera démolie et supprimée dans le cadre du projet, afin de permettre l'extension de l'aire de stationnement et d'améliorer l'accessibilité au futur magasin.

Ce milieu artificialisé ne présente aucun intérêt écologique.



Photo 2 : Station-service fermée (Citadia, Décembre 2025)

J4.2 – Parking et voiries

Le reste du secteur d'étude est constitué d'une vaste aire de stationnement et de voiries associées. Ces aménagements feront l'objet d'une requalification complète afin de répondre aux standards de l'enseigne LIDL et aux besoins actuels des usagers, notamment

par la création de places de stationnement plus larges, plus accessibles et une amélioration globale de la fluidité de circulation.

Cet habitat est ponctué de nombreux déchets.

Ces milieux artificialisés ne présentent aucun intérêt écologique.



Photo 3 : Parking et accès attenants au magasin (Citadia, Décembre 2025)



Photo 4 : Déchets présents sur le parking (Citadia, Décembre 2025)

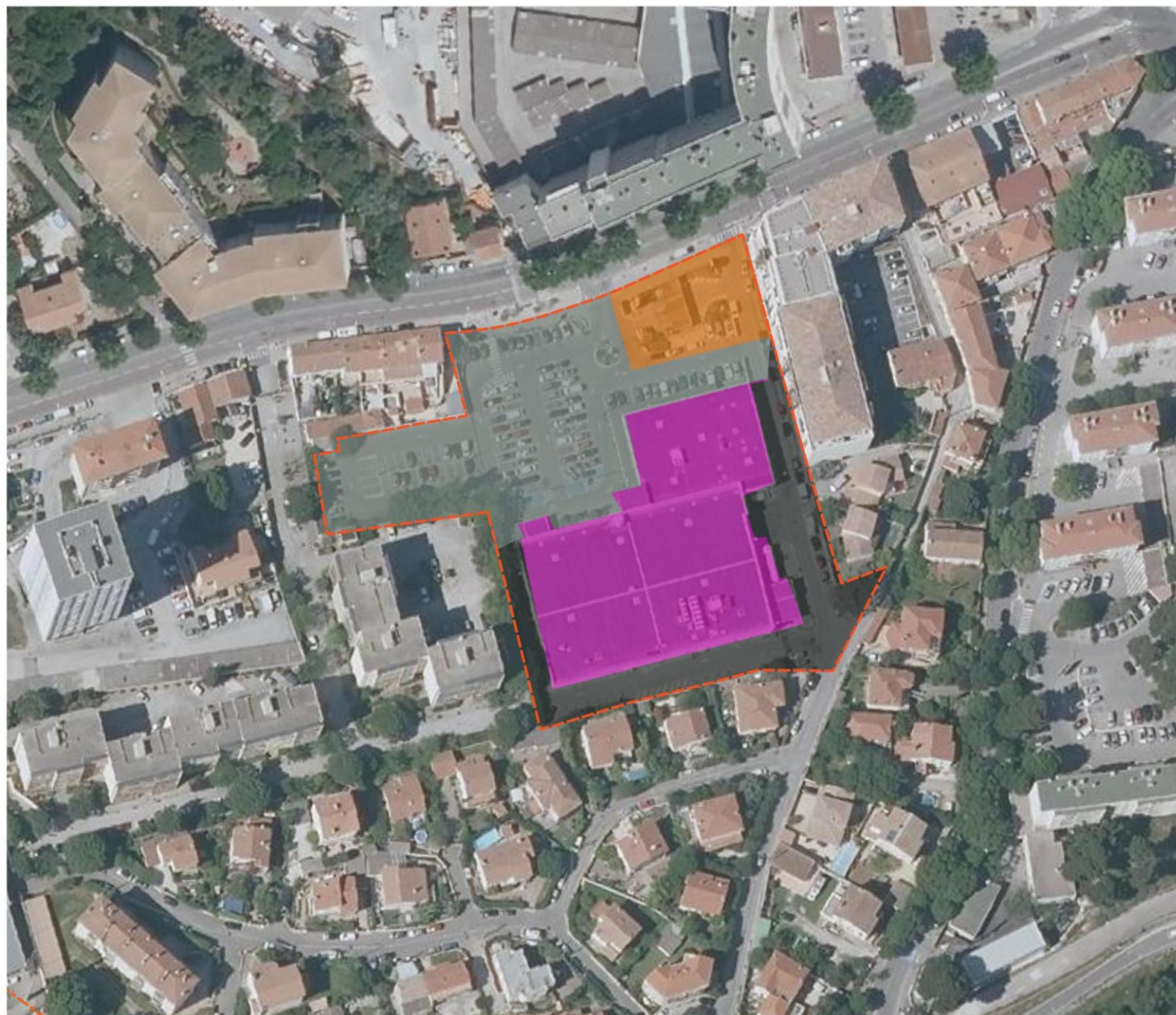
Tableau 8 : Synthèse des enjeux prévisionnels pressentis sur les habitats

Code habitat	Intitulé de l'habitat	Description synthétique	Intérêt écologique	Sensibilité / Enjeux
J1	Magasin alimentaire fermé	Bâtiment commercial existant, entièrement artificialisé, sans végétation ni continuités écologiques	Nul	Très faible à nul
J1.4	Station-service fermée	Ancienne station-service attenante au magasin, destinée à être démolie ; milieu artificialisé	Nul	Très faible à nul
J4.2	Parking et voiries	Aires de stationnement et voiries associées, intégralement artificialisées ; absence d'habitats naturels	Nul	Très faible à nul
—	Espaces végétalisés résiduels	Végétation très ponctuelle et ornementale, sans valeur patrimoniale	Très faible	Faible

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Habitats identifiés dans le secteur d'étude selon le référentiel EUNIS



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Habitats

-  J Magasin alimentaire fermé
-  J1.4 Station essence fermée
-  J4.2 Espace de Stationnement
-  J4.2 Voirie



0 0.025 0.05 km



iii. Enjeux relatifs aux espèces floristiques et aux habitats

Le secteur d'étude est entièrement situé dans un contexte fortement urbanisé et artificialisé. Les habitats recensés correspondent exclusivement à des surfaces bâties, des voiries et des aires de stationnement, ne présentant aucun intérêt écologique.

Aucune espèce végétale protégée, ni à l'échelle nationale ni régionale, n'a été recensée sur le site, et les données bibliographiques disponibles ne mentionnent aucune observation passée ou récente. L'absence d'habitats naturels ou semi-naturels, combinée à une végétation très limitée et essentiellement ornementale, réduit fortement les potentialités d'accueil pour la flore patrimoniale.

En conséquence, les enjeux écologiques liés à la flore et aux habitats sont évalués comme nuls à très faibles sur le secteur d'étude.

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Enjeux prévisionnels pressentis sur la flore et les habitats



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



h. La faune

i. Méthodologie de recherche de données

Les bases de données naturalistes communales, Faune PACA, Silène Faune et l'INPN, ont été analysées afin d'établir un bilan des espèces recensées sur la commune.

Les groupes faunistiques considérés sont :

- les mammifères (hors chiroptères),
- les chiroptères (chauves-souris)
- les amphibiens et les reptiles,
- les rhopalocères (papillons de jour)
- les odonates (libellules)

Une prospection de terrain a été menée le **16 décembre 2025**.

L'objectif principal de cette étude est d'identifier la richesse spécifique du secteur ainsi que la présence potentielle d'espèces patrimoniales, tant dans l'emprise du projet que dans ses zones connexes. Les données existantes sont analysées dans un rayon de 3 km pour les espèces à forte capacité de dispersion ou volatiles, susceptibles d'être présentes dans l'aire d'étude. Les fiches relatives aux zones à statut situées dans le périmètre élargi sont également consultées ; leurs données sont intégrées au corpus communal lorsqu'elles apportent des compléments pertinents.

Pour chaque groupe taxonomique, les statuts de protection sont précisés. Les espèces patrimoniales sont mises en évidence lorsque leur présence ou leur potentiel de présence s'avère significatif dans le secteur étudié. Enfin, des enjeux potentiels sont identifiés afin de caractériser le contexte environnemental du projet.

L'intérêt patrimonial d'une espèce repose notamment sur :

- son statut biologique dans la zone d'étude (sédentaire, nicheuse, migratrice, hivernante...) ;
- l'importance de ses effectifs locaux (couples nicheurs, individus, rassemblements en dortoir, etc.) rapportés aux effectifs régionaux ou nationaux ;
- ses statuts de protection (nationaux, européens, internationaux) ;
- ses statuts de conservation aux échelles locale, régionale et nationale ;
- divers critères biogéographiques et écologiques (isolement géographique, limite d'aire de répartition...).

ii. Libellules et papillons

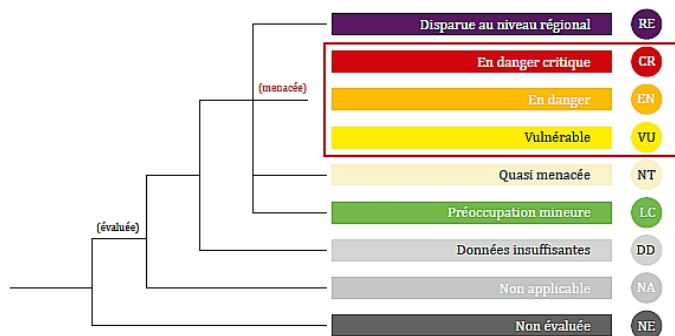
Bibliographie

- Libellules (Odonates)

Tableau 9 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR PACA	Protection nationale	Directive habitat	Convention de berne
Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LC			
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC			
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	LC			
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	LC			
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	LC			
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	LC			
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	LC			
Leste italien	<i>Chalcolestes viridis parvidens</i>	LC			
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	LC			
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	LC			
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LC			
Naïade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>	LC			
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC			
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC			
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	LC			
Onychogomphe à pincés méridional	<i>Onychogomphus forcipatus unguiculatus</i>	LC			
Onychogomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	LC			
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	LC			
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LC			
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	LC			
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	LC			
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	LC			
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica meridionalis</i>	LC			
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	LC			
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	LC			

Légende :



La bibliographie communale recense **25 espèces d'odonates**. Aucune espèce n'est mentionnée comme protégée. Toutes sont classées dans la catégorie **LC – Préoccupation mineure** de la liste rouge des odonates de PACA.

L'ensemble des espèces mentionnées dans la bibliographie est associé à des enjeux locaux de conservation **faibles**, correspondant à la catégorie **LC – Préoccupation mineure** de la Liste rouge des odonates de PACA.

Observations de terrain :

Lors de la visite de terrain, aucune espèce d'odonate n'a été observée. Le secteur d'étude n'est pas favorable à la présence de groupe d'espèce en raison de son artificialisation et sa complète anthropisation.

- ⇒ **D'après les données historiques recensées, aucune espèce d'odonate protégée n'a été observée sur le secteur par le passé.**
- ⇒ **Les enjeux prévisionnels liés aux odonates sont considérés comme faibles en raison de la forte urbanisation du secteur d'étude et l'absence d'habitats favorables à ce groupe d'espèces.**

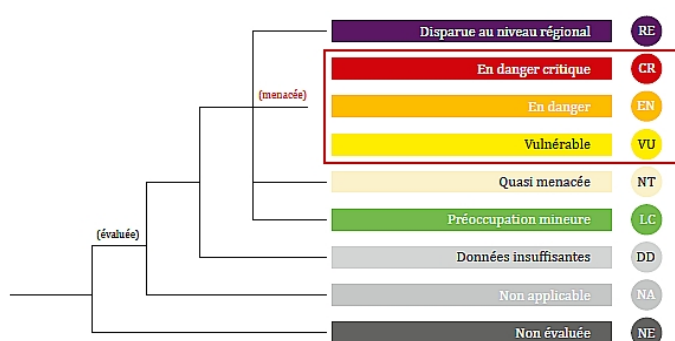
• Papillons de jour (Rhopalocères)

Tableau 10 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR PACA	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	LC			
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	LC			
Argus bleu céleste	<i>Polyommatus bellargus</i>	LC			
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC			
Aurore de Provence	<i>Anthocharis belia euphenoides</i>	LC			
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	LC			
Azuré de Lang	<i>Leptotes pirithous</i>	LC			

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR PACA	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Azuré des Cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>	LC			
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC			
Azuré porte-queue (Argus porte-queue)	<i>Lampides boeticus</i>	LC			
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC			
Brun des Pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>	LC			
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	LC			
Chevron blanc	<i>Hipparchia fidia</i>	LC			
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC			
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	LC			
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	LC			
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC			
Cuivré mauvin (Cuivré flamboyant)	<i>Lycaena alciphron</i>	LC			
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC			
Echancré	<i>Libythea celtis</i>	LC			
Echiquier d'Occitanie	<i>Melanargia occitanica</i>	LC			
Fadet des garrigues	<i>Coenonympha dorus</i>	LC			
Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>	LC			
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	LC			
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	LC			
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	LC			
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	LC			
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	LC			
Hespérie du Chiendent (Actéon)	<i>Thymelicus acteon</i>	LC			
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC			
Marbré de vert	<i>Pontia daplidice</i>	LC			
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	LC			
Mélitée des Centaurées (Grand Damier)	<i>Melitaea phoebe</i>	LC			
Mélitée des linaires	<i>Mellicta dejone</i>	LC			
Mélitée des Méléampyres	<i>Melitaea athalia</i>	LC			
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	LC			
Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>	LC			
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC			
Némusien	<i>Lasiommata maera</i>	LC			
Ocellé rubané (Tityre)	<i>Pyronia bathseba</i>	LC			
Pacha à deux queues	<i>Charaxes jasius</i>	LC			
Paon du Jour	<i>Aglais io</i>	LC			
Piérade de la Moutarde (P. du lotier)	<i>Leptidea sinapis</i>	LC			
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	LC			
Piérade de l'Ibérie	<i>Pieris mannii</i>	LC			
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC			

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR PACA	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	LC			
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	LC	Art 3		
Robert-le-Diable	<i>Polygonia album</i>	LC			
Silène	<i>Brintesia circe</i>	LC			
Souci	<i>Colias croceus</i>	LC			
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	LC			
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	LC			
Thècle de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	LC			
Thècle du Chêne	<i>Favonius quercus</i>	LC			
Thècle du Kermès	<i>Satyrium esculi</i>	LC			
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC			
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC			



Les bases de données communales indiquent la présence de **59 espèces de papillons** sur la commune de Toulon.

Une seule espèce bénéficie d'une **protection nationale** : la **Proserpine**. Selon la Liste rouge des rhopalocères de PACA (2024), cette espèce est classée en **LC – Préoccupation mineure**, ce qui correspond à des enjeux locaux de conservation **faibles**.

L'ensemble des autres espèces mentionnées dans la bibliographie communale relève également de la catégorie **LC – Préoccupation mineure**.

Elles présentent donc, elles aussi, des enjeux locaux de conservation **faibles**.

Observations de terrain

Lors de la visite de terrain, aucune espèce de papillon n'a été observée. Bien que la période de l'année ne soit pas optimale pour les observations, le contexte fortement urbanisé et anthropisé, associé à une végétation très limitée, ne permet pas d'envisager la présence de ce groupe d'espèces sur le secteur d'étude.

- ⇒ La bibliographie ne met pas en évidence la présence de papillons protégés sur le secteur d'étude ni dans ses environs proches.
- ⇒ Les habitats du secteur d'étude ne sont pas favorables à la présence de ce groupe d'espèces.
- ⇒ Ainsi, les enjeux prévisionnels relatifs aux rhopalocères sont considérés comme faibles.

Synthèse des enjeux sur les libellules et papillons

Le secteur d'étude, entièrement artificialisé et limité en végétation, ne présente pas d'habitats favorables pour les odonates et les papillons. Les enjeux écologiques pour ces groupes sont donc considérés comme faibles à nuls.

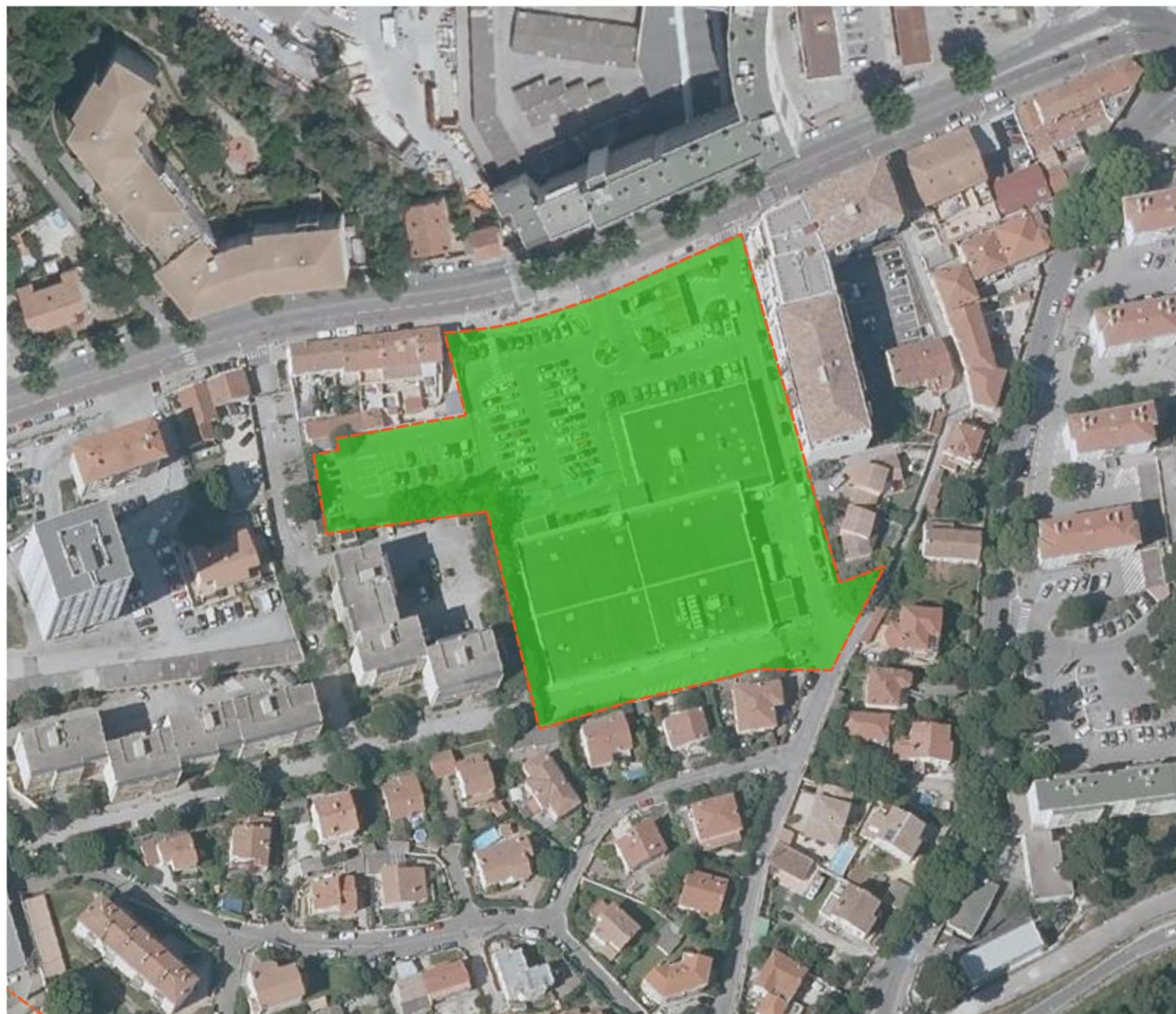
Tableau 11 : Synthèse des enjeux prévisionnels pressentis sur les insectes (papillons et libellules)

Groupe	Observations	Contexte écologique	Enjeux écologiques
Papillons	Aucune espèce observée lors de la visite de terrain	Saison peu favorable pour les observations, milieu fortement urbanisé et anthropisé, végétation très limitée	Nuls à très faibles
Odonates	Aucune espèce protégée recensée dans les données historiques	Absence d'habitats aquatiques ou semi-aquatiques adaptés, urbanisation forte	Faibles

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Enjeux prévisionnels pressentis sur les libellules et papillons



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



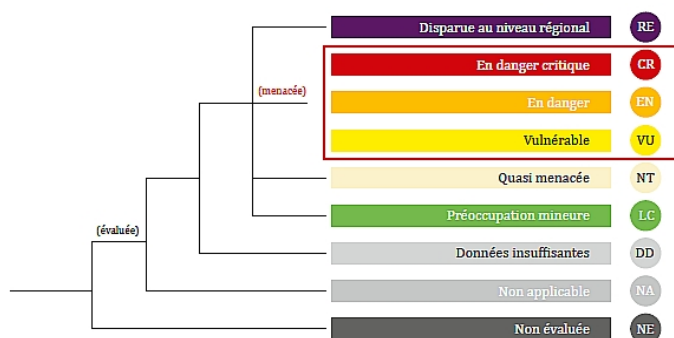
iii. Amphibiens

Bibliographie

Tableau 12 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	P	Be 3	
Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda</i>	LC	P	Be 3	DH 5
Grenouille verte	<i>Rana kl. Esculenta</i>	LC	P	Be 3	DH 5
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	LC	P	Be 2	DH 4

Légende :



Les données bibliographiques révèlent la présence de **quatre espèces d'amphibiens** sur la commune de Toulon. **Toutes sont protégées au niveau national.**

Ces espèces recensées sont classées dans la catégorie **LC – Préoccupation mineure** de la liste rouge des amphibiens de PACA, et exposent donc des enjeux locaux de conservation **faibles**.

Observations de terrain :

Les observations de terrain n'ont mis en évidence aucune espèce appartenant à ce taxon. La présence d'amphibiens au sein du secteur d'étude apparaît ainsi très limitée. Le site, fortement anthropisé et majoritairement imperméabilisé, ne présente pas de conditions favorables à l'accueil de ces espèces.

- ⇒ **La présence d'amphibiens est considérée comme faible au sein du secteur d'étude.**
- ⇒ **Les données bibliographiques consultées ne font état d'aucune observation historique d'amphibiens sur ce secteur.**
- ⇒ **En conséquence, les enjeux prévisionnels relatifs aux amphibiens sont évalués comme faibles à l'échelle du secteur d'étude.**

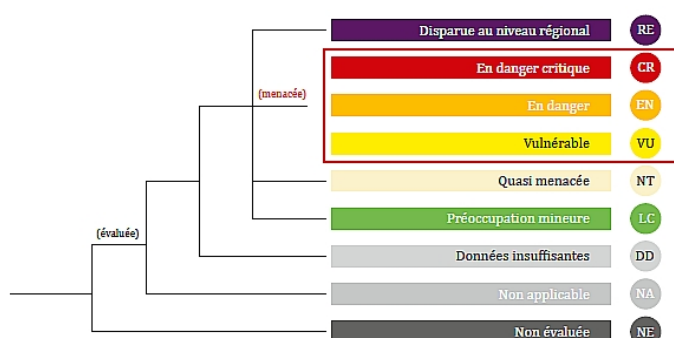
iv. Reptiles

Bibliographie

Tableau 13 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	NT	P	BE 2	DH 2-4
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	LC	P	BE 3	
Couleuvre à échelons	<i>Rhinechis scalaris</i>	LC	P	Be 3	
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	LC	P	BE 3	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	P	BE 2	DH 4
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	LC	P	BE 2	DH 4
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	P	BE 3	
Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	LC	P	BE 3	
Trachémyde à tempes rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>				
Tortue couanne	<i>Caretta caretta</i>	DD	P	BE 2	DH 2-4
Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni</i>	EN	P	BE 2	DH 2-4

Légende :



Les données bibliographiques font état de la présence avérée de **11 espèces de reptiles** sur la commune de Toulon.

Les données bibliographiques indiquent la présence avérée de 11 espèces de reptiles sur la commune de Toulon. Parmi celles-ci, trois espèces présentent un enjeu patrimonial significatif :

- La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est considérée comme quasi menacée sur la Liste rouge nationale des reptiles de France (2012). Elle fréquente principalement les milieux d'eau douce du sud de la France,

notamment dans les départements du Var et du Vaucluse. Cette espèce présente un enjeu patrimonial élevé.

- La Tortue caouanne (*Caretta caretta*) est une tortue marine fréquentant la mer Méditerranée. Elle est particulièrement sensible à la pollution aquatique et dépend d'habitats marins en très bon état de conservation.
- La Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) est une espèce terrestre principalement présente dans le Var et le Vaucluse, avec quelques populations résiduelles en Corse. Ses effectifs sont fragilisés par la dégradation de ses habitats. Elle affectionne les milieux semi-ouverts et les lisières forestières. Cette espèce fait l'objet d'un Plan national d'actions (PNA) visant à assurer la pérennité de ses populations. La commune de Toulon n'est toutefois pas incluse dans ce programme national ; les sensibilités associées à cette espèce à l'échelle communale sont donc considérées comme faibles.

Les exigences écologiques de ces trois espèces ne sont pas compatibles avec les habitats présents au sein du secteur d'étude. Leur présence peut ainsi être écartée.

Observations de terrain :

Aucune espèce de reptile n'a été observée lors de la visite de terrain. Le secteur d'étude, fortement anthropisé, ne présente pas de conditions favorables à l'accueil d'espèces à enjeux.

Toutefois, la présence ponctuelle du lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et de la tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) reste envisageable. Il s'agit d'espèces anthropophiles et cosmopolites, fréquemment observées en milieu urbain. Le lézard ocellé n'est pas envisagé, en accord avec la PNA.

- ⇒ **Le Plan national d'actions (PNA) en faveur du lézard ocellé identifie le site comme une zone de présence peu probable. En effet, le secteur d'étude, entièrement imperméabilisé et situé en zone urbaine, ne correspond pas aux habitats favorables à cette espèce.**
- ⇒ **Seules des espèces communes, présentant des enjeux de conservation faibles à l'échelle locale, sont susceptibles d'être présentes, à savoir le lézard des murailles et la tarente de Maurétanie.**
- ⇒ **En conséquence, les enjeux prévisionnels relatifs aux reptiles sont évalués comme faibles.**

Synthèse des enjeux sur les amphibiens et les reptiles

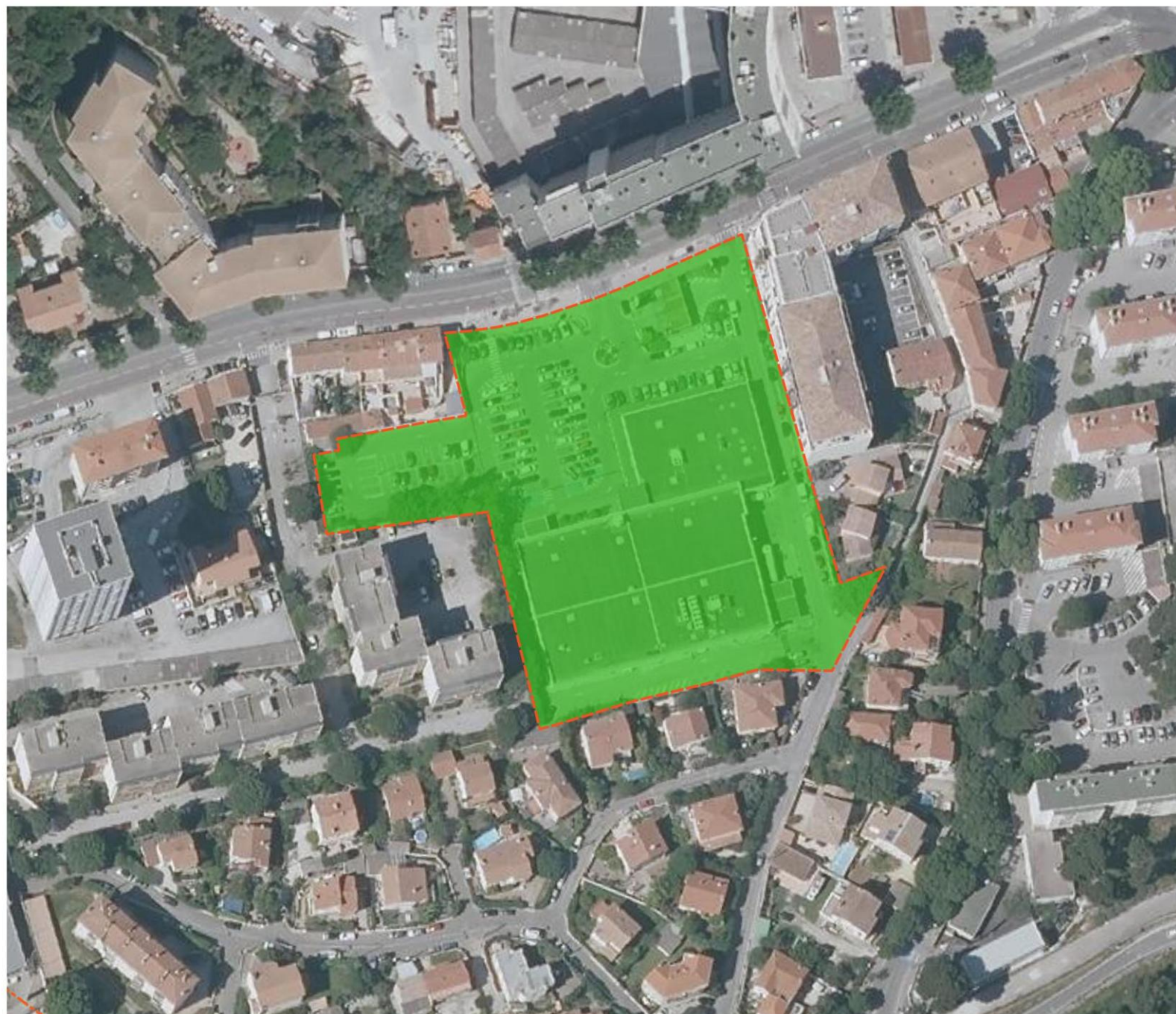
Tableau 14 : Synthèse des enjeux prévisionnels pressentis sur les reptiles et les amphibiens

Taxon	Données bibliographiques	Observations de terrain	Espèces potentiellement présentes	Compatibilité des habitats	Enjeux prévisionnels
Amphibiens	Aucune donnée historique signalée sur le secteur	Aucune espèce observée	Aucune espèce envisagée	Habitats défavorables (site fortement anthropisé et imperméabilisé)	Faibles
Reptiles	11 espèces connues sur la commune, dont 3 à enjeu patrimonial (non compatibles avec le site)	Aucune espèce observée	Lézard des murailles, Tarente de Maurétanie	Habitats urbains compatibles uniquement avec des espèces communes	Faibles

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Enjeux prévisionnels pressentis sur les amphibiens et les reptiles



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



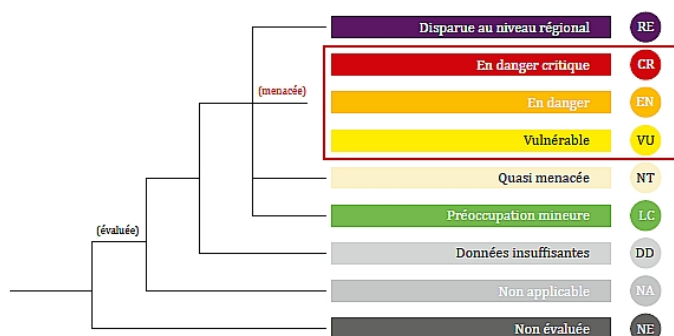
v. Mammifères (hors chiroptères)

Bibliographie

Tableau 15 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Berne	Dir Hab
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	LC		Be 3	
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC		Be 3	
Chat haret, domestique	<i>Felis catus</i>	LC			
Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	NT		Be 2-3	
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	LC		Be 3	
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	P	Be 3	
Fouine	<i>Martes foina</i>	LC		Be 3	
Genette	<i>Genetta genetta</i>	LC	P	Be 3	DH 5
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	P	Be 3	
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT			
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	LC		Be 3	
Loir gris	<i>Myoxus glis</i>	LC		Be 3	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC			
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	LC			
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	LC			
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC			
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC			
Souris domestique	<i>Mus domesticus</i>	LC			

Légende :



Les données bibliographiques indiquent la présence de **18 espèces** de mammifères sur la commune de Toulon. Parmi celles-ci, trois espèces bénéficient d'un statut de protection nationale : le hérisson d'Europe, l'écureuil roux et la genette.

L'ensemble des espèces citées présente des enjeux de conservation globalement faibles, étant **classées LC – Préoccupation mineure** sur la Liste rouge des mammifères de France métropolitaine, à l'exception du lapin de garenne et de la crocidure des jardins.

Ces deux espèces, bien que non protégées, sont considérées comme présentant des enjeux de conservation modérés à forts, en raison de leur classement NT – Quasi menacé sur cette même liste rouge. **Toutefois, au regard des caractéristiques du secteur d'étude, leur présence n'est pas envisagée.**

Observations de terrain :

Le secteur d'étude ne présente pas de potentiel favorable à l'accueil des grands mammifères. Déconnecté des espaces naturels environnants et entièrement clôturé, il limite fortement l'accès aux espèces à large capacité de dispersion.

Les seuls mammifères susceptibles d'être présents sont le chat domestique ainsi que certains micromammifères généralistes, tels que le rat surmulot.

⇒ **En conséquence, les enjeux prévisionnels relatifs aux mammifères, hors chiroptères, sont évalués comme faibles à l'échelle du secteur d'étude.**

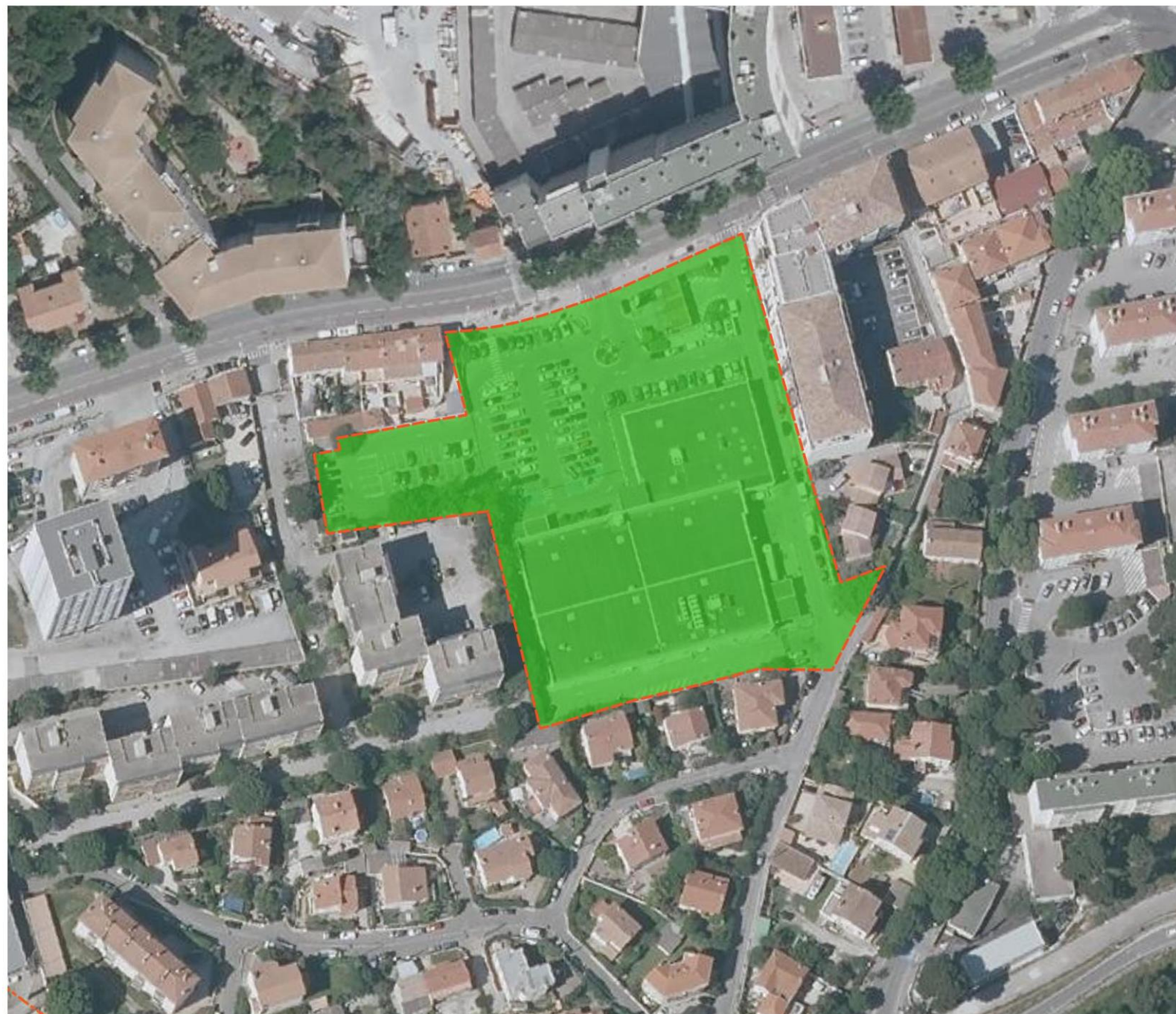


Photo 5 : Clôture présente dans le secteur d'étude (Citadia, novembre 2025)

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Enjeux prévisionnels pressentis sur les mammifères (hors chiroptères)



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



vi. Chiroptères (chauves-souris)

Bibliographie

Tableau 16 : Liste des espèces de chiroptères pressenties dans la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Berne	Dir Hab	Enjeux régionaux
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	NT	P	Be 2	Ann II et IV	F
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	VU	P	Be 2	Ann II et IV	TF
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	LC	P	Be 2	Ann IV	f
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	LC	P	Be 2	Ann II et IV	F
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	P	Be 2	Ann IV	tf
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	P	Be 2	Ann IV	M
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	LC	PH	Be 2	Ann IV	f
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC	P	Be 2	Ann IV	tf
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	PH	Be 2	Ann IV	tf
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	P	Be 2	Ann IV	M
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	LC	PH	Be 2	Ann IV	M
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	LC	P	Be 2	Ann IV	f
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	LC	P	Be 2	Ann IV	tf

Légende :

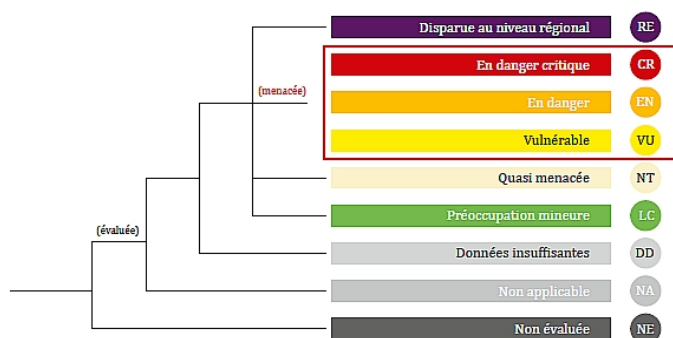


Tableau 17 : Enjeux biologiques régionaux de PACA par espèce de chiroptères (classement par ordre approximatif d'enjeu). * http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RP_strategieChiro_V4_dec2014_diffusable_internet.pdf

DH2	Espèce	Enjeu régional	Espèce	Enjeu régional	Espèce	Enjeu régional
	<i>R. mehelyi</i>	Disp	<i>M. alcathoe</i>	F	<i>M. nattereri</i>	f
	<i>R. euryale</i>	TF	<i>N. lasiopterus</i>	F	<i>E. serotinus</i>	f
	<i>M. schreibersii</i>	TF	<i>E. nilssonii</i>	F	<i>P. auritus</i>	f
	<i>B. barbastellus</i>	TF	<i>N. leisleri</i>	M	<i>P. austriacus</i>	f
	<i>M. capaccinii</i>	TF	<i>N. noctula</i>	M	<i>T. teniotis</i>	f
	<i>M. bechsteinii</i>	TF	<i>M. brandtii</i>	M	<i>M. daubentonii</i>	tf
	<i>M. blythii</i>	TF	<i>V. murinus</i>	M	<i>P. pipistrellus</i>	tf
	<i>R. hipposideros</i>	F	<i>P. nathusii</i>	M	<i>P. kuhlii</i>	tf
	<i>R. ferrumequinum</i>	F	<i>P. pygmaeus</i>	M	<i>H. savii</i>	tf
	<i>M. myotis</i>	F	<i>P. macrobullaris</i>	M		
	<i>M. emarginatus</i>	F	<i>M. mystacinus</i>	f		
TF = Très Fort F = Fort M = Modéré f = faible Tf = Très faible Disp = Disparu						

Les données bibliographiques indiquent la présence potentielle de **21 espèces de chiroptères** sur la commune de Toulon. Les chauves-souris présentent une **forte capacité de dispersion**, leur permettant de parcourir de vastes surfaces autour du secteur d'étude. **Toutes les espèces sont protégées** au niveau national et communautaire.

Bien qu'il n'existe pas de Liste rouge régionale pour ce groupe en PACA, la DREAL PACA a établi, dans son guide technique « **Stratégie régionale suivi/monitoring gîtes majeurs chiroptères** » (2014), une évaluation des enjeux régionaux propres à chaque espèce. Les résultats sont présentés dans les tableaux précédents.

Selon cette typologie, la commune de Toulon accueille **six espèces présentant des enjeux de conservation modérés à très forts** :

- **Grand rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum***
- **Minioptère de Schreibers – *Miniopterus schreibersii***
- **Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus***
- **Noctule de Leisler – *Nyctalus leisleri***
- **Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii***
- **Pipistrelle pygmée – *Pipistrellus pygmaeus***

La commune de Toulon et ses espaces naturels périphériques constituent un secteur globalement favorable aux chiroptères, en raison de la diversité des habitats présents, de la proximité du littoral méditerranéen et des variations topographiques, qui renforcent les potentialités écologiques locales.

Par ailleurs, la base de données BD Cavités recense plusieurs cavités naturelles situées à environ 3 km au nord du secteur d'étude. La cavité la plus proche, l'orifice naturel « CAVITÉ NATURELLE GL » (PACAA0002588), est localisée à environ 1,7 km à l'ouest du secteur d'étude.

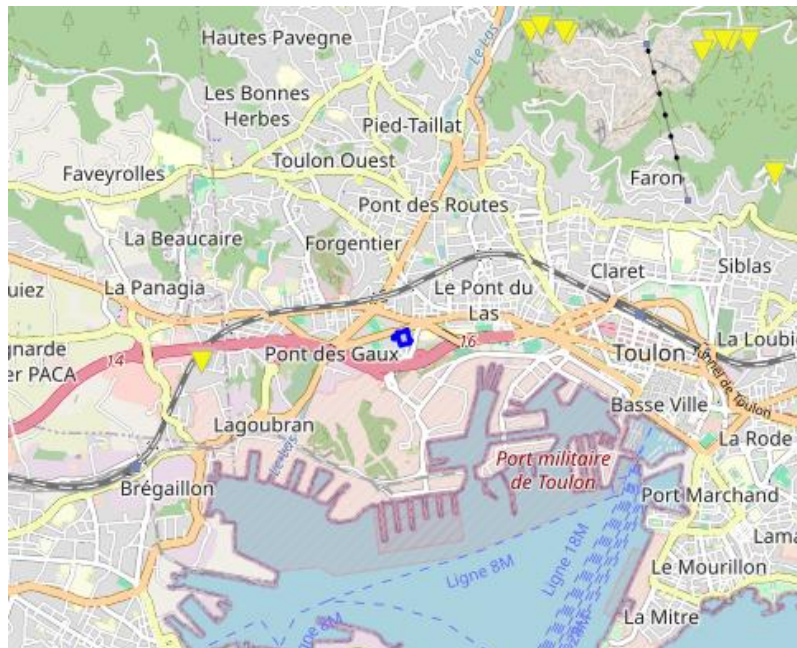


Figure 26 : Localisation des cavités naturelles à proximité du secteur d'étude (en bleu, Géorisques)

Selon sa configuration interne et son état de conservation, cette cavité peut constituer un lieu de vie, temporaire ou permanent, pour plusieurs espèces de chiroptères cavernicoles, voire fissuricoles si des fissures y sont présentes.

Observations de terrain :

Les chiroptères n'ont pas fait office d'écoute nocturne lors de la visite de site.

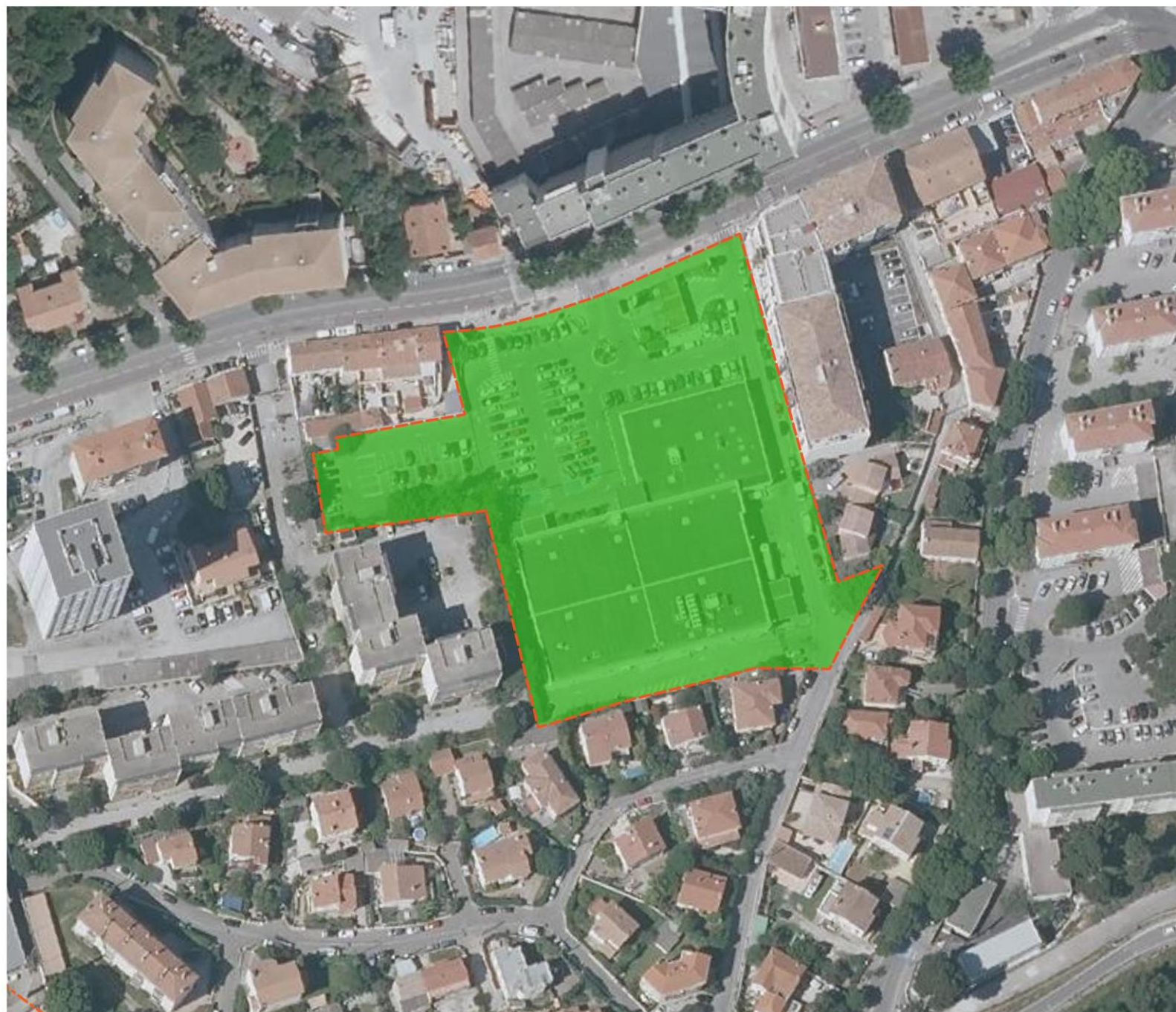
Le secteur d'étude est situé dans un environnement fortement anthropisé. Aucune haie ni linéaire végétalisé présentant un intérêt pour les chiroptères n'a été observé. Le secteur ne présente donc pas de potentiel favorable pour ces espèces. Il peut toutefois être occasionnellement utilisé comme espace de transition par des espèces capables de fréquenter les zones urbaines. Néanmoins, sa proximité avec l'Avenue Aristide Briand, fortement éclairée la nuit, limite fortement ces potentialités.

⇒ **En conséquence, en combinant les données bibliographiques et l'agencement spatial du site, les enjeux prévisionnels pour les chiroptères sont évalués comme faibles.**

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Enjeux prévisionnels pressentis sur les chiroptères



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



vii. Oiseaux

Bibliographie

Tableau 18 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	Rapaces	NA	P	O1	BE2	BO2
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Echassiers	LC	P	O1	BE2	-
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	Passereaux	EN	P	O1	BE2	-
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Passereaux	LC	C	O2	BE3	-
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Passereaux	NT	P	O1	BE3	-
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	Rapaces	LC	P	-	BE2	BO2
<i>Pandion halietus</i>	Balbuzard pêcheur	Rapaces		P	O1	BE2	BO2
<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Limicoles		P	-	BE2	BO2
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Limicoles	LC	P	-	BE2	BO2
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Limicoles		C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Lymnocyptes minimus</i>	Bécassine sourde	Limicoles		C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Motacilla alba yarrellii</i>	Bergeronnette de Yarrell	Passereaux		P	-	BE2	-
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise type	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière type	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Echassiers	VU	P	O1	BE2	-
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Echassiers	EN	P	O1	BE2	BO2
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Rapaces	LC	P	O1	BE2	BO2
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	Passereaux	EN	P	-	BE2	-
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	Passereaux	VU	P	-	BE2	-
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	Passereaux	VU	P	O1	BE3	-
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	Passereaux	NT	P	-	BE3	-

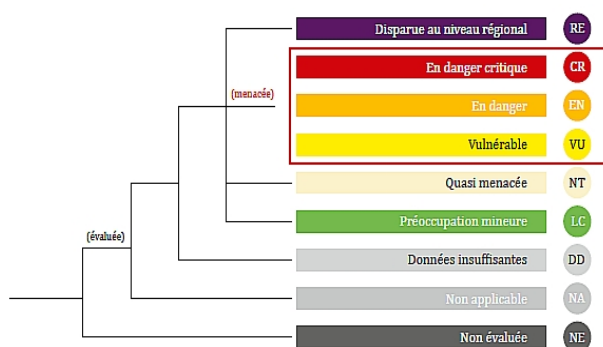
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Rapaces	CR	P	O1	BE2	BO2
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Rapaces	EN	P	O1	BE2	BO2
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Rapaces	NA	P	O1	BE2	BO2
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Rapaces	LC	P	-	BE2	BO2
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Galliformes	NT	C	O2	BE3	BO2
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	Anatidés	VU	C	O2	BE3	BO2
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Anatidés	LC	C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	Anatidés	LC	C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Anatidés	CR	C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Limicoles		C	O2	BE3	BO2
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Limicoles		C	-	BE2	BO2
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Limicoles	VU	P	-	BE2	BO2
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Limicoles		P	O1	BE2	BO2
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	Rapaces	NT	P	-	BE2	-
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Corvidés	LC	P	-	BE2	-
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	Rapaces	LC	P	-	BE2	-
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Echassiers	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Echassiers		P	O1	BE2	BO2
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	Rapaces	NT	P	O1	BE2	BO2
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	Passereaux	VU	P	-	BE3	-
<i>Corvus frugelegus</i>	Corbeau freux	Corvidés	NT	C & N	O2	-	-
<i>Corvus cornix</i>	Corneille mantelée	Corvidés	NA	C & N	O2	-	-
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Corvidés	VU	C & N	O2	-	-
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	Autres	VU	P	-	BE3	-
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou-geai	Autres	VU	P	-	BE2	-
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Limicoles		C	O2	BE3	BO2
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	Echassiers	VU	P	O1	BE2	-
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	Anatidés	LC	P	O2	BE3	BO2
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Limicoles	LC	P	O1	BE2	BO2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	Rapaces	EN	P	-	BE2	-
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Autres	LC	P	O1	BE2	-
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	Rapaces	LC	P	-	BE2	BO2
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	Passereaux	LC	C & N	O2	-	-
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide	Galliformes	LC	C	O2 ; O3	BE3	-
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Rapaces	NT	P	-	BE2	BO2
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Rapaces	NT	P	-	BE2	BO2
<i>Falco verspertinus</i>	Faucon kobez	Rapaces	NA	P	-	BE2	BO2
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Rapaces	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	Passereaux	VU	P	-	BE2	-
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	Passereaux		P	-	BE2	-
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Passereaux	VU	P	O1	BE2	-
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	Echassiers	LC	C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	Anatidés	NA	C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	Anatidés	EN	C	O2 ; O3	BE3	BO2
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	Anatidés	NA	P	O1	BE3	BO2
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule Poule-d'eau	Echassiers	LC	C	O2	BE3	-
<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à oeil d'or	Anatidés	LC	C	O2	BE3	BO2
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Corvidés	LC	C & N	O2	-	-
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	Passereaux	VU	P	-	BE2	BO2
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	Passereaux		P	-	BE2	BO2
<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucophée	Oiseaux marins	LC	P	O1	BE3	-
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Corvidés	LC	P	-	BE3	-
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	Oiseaux marins	NT	P	O2	BE3	-
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot	Limicoles		P	-	BE2	BO2
<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	Echassiers	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	Anatidés	CR	P	-	BE2	-
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	Anatidés	LC	P	-	BE2	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	Anatidés	LC	P	-	BE3	-
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	Passereaux	LC	C	O2	BE3	-
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	Passereaux	LC	C	O2	BE3	-
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	Passereaux		C	O2	BE3	-
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Passereaux	LC	C	O2	BE3	-
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	Passereaux	NA	P	-	BE2	-
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Echassiers		P	O1	BE2	BO2
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Autres	LC	P	-	BE2	BO2
<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	Anatidés		P	O2	BE3	BO2
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Echassiers	LC	P	-	BE3	-
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	Echassiers	LC	P	-	BE2	-
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	Echassiers	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	Rapaces		P	O1	BE2	-
<i>Bubo bubo</i>	Hibou grand-duc	Rapaces	LC	P	O1	BE2	-
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	Rapaces	LC	P	-	BE2	-
<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc scops	Rapaces	LC	P	-	BE2	-
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	Passereaux	VU	P	-	BE2	-
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Autres	LC	P	-	BE3	-
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Passereaux	VU	P	-	BE2	-
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Tachymarpis melba</i>	Martinet à ventre blanc	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Passereaux	NT	P	-	BE3	-
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Passereaux	LC	P	O1	BE2	-
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Passereaux	LC	C	O2	BE3	-
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	Passereaux	LC	P	-	BE3	-
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	Passereaux	LC	P	-	BE2	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Rapaces	LC	P	O1	BE2	BO2
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Rapaces	NA	P	O1	BE2	BO2
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Passereaux	LC	P	-	-	-
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	Passereaux	EN	P	-	BE3	-
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Oiseaux marins	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Mouette pygmée	Oiseaux marins	LC	P	-	BE2	-
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Oiseaux marins	VU	P	O2	BE3	-
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	Anatidés	NT	C	O2	BE3	BO2
<i>Burhinus oediconemus</i>	Oedicnème criard	Limicoles	NT	P	O1	BE2	BO2
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	Echassiers	NT	P	O1	BE2	-
<i>Perdix Perdix</i>	Perdrix grise	Galliformes	NA	C	O2 ; O3	BE3	-
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	Galliformes	VU	C	O2 ; O3	BE3	-
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	Limicoles	VU	P	-	BE2	BO2
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	Autres	LC	P	-	BE2	-
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	Autres	LC	P	-	BE2	-
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	Autres	LC	P	-	BE2	-
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Corvidés	LC	C & N	O2	-	-
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Passereaux	CR	P	-	BE2	-
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Passereaux	VU	P	O1	BE2	-
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	Passereaux	EN	P	-	BE2	-
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	Columbidés	RE	C	O2	BE3	-
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Columbidés	LC	C	O2 ; O3	-	-
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Passereaux	LC	P	-	BE3	-
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du Nord	Passereaux		P	-	BE3	-
<i>Anthus cervinus</i>	Pipit à gorge rousse	Passereaux		P	-	BE2	-
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Passereaux	VU	P	O1	BE2	-
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Passereaux		P	-	BE2	-
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	Passereaux	DD	P	-	BE2	-
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Passereaux	NT	P	-	BE2	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Rallus aquaticus</i>	Rôle d'eau	Echassiers	NT	C	O2	BE3	-
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	Passereaux	RE	P	-	BE3	-
<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet à triple bandeau	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	Passereaux	NT	P	O1	BE2	BO2
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	Passereaux	VU	P	-	BE2	-
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	Anatidés	NA	C	O2	BE3	BO2
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	Anatidés	NA	C	O2 ; O3	BE3	BO2
Serinus serinus	Serin cini	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Oiseaux marins	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Anatidés	LC	P	-	BE2	BO2
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	Passereaux	VU	P	-	BE2	-
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	Passereaux	DD	P	-	BE2	-
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Columbidés	VU	C	O2	BE3	-
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Columbidés	LC	C	O2	BE3	-
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Limicoles	EN	C	O2	BE3	BO2
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	Rapaces	VU	P	O1	BE2	BO2
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	Rapaces	CR	P	O1	BE2	BO2
<i>Carduelis citrinella</i>	Venturon montagnard	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	Passereaux	VU	P	-	BE2	-



Au total, **185 espèces d'oiseaux** sont recensées sur la commune de Toulon et dans les espaces limitrophes. Parmi elles, **40 espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux**, impliquant la mise en œuvre de mesures de conservation spécifiques visant à assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de répartition.

Par ailleurs, **70 espèces sont considérées comme menacées et 78 présentent une patrimonialité modérée à forte** en région PACA, selon la Liste rouge des oiseaux nicheurs (PACA, 2020).

L'ensemble des grands groupes ornithologiques est représenté : rapaces, passereaux, oiseaux d'eau, échassiers, espèces anthropophiles, etc.

Cette **forte diversité avifaunistique** s'explique principalement par la **variété des reliefs et des habitats de la présence du littoral méditerranéen**, ainsi que par la **bonne conservation des milieux naturels situés à proximité du secteur d'étude**.

Observations de terrain :

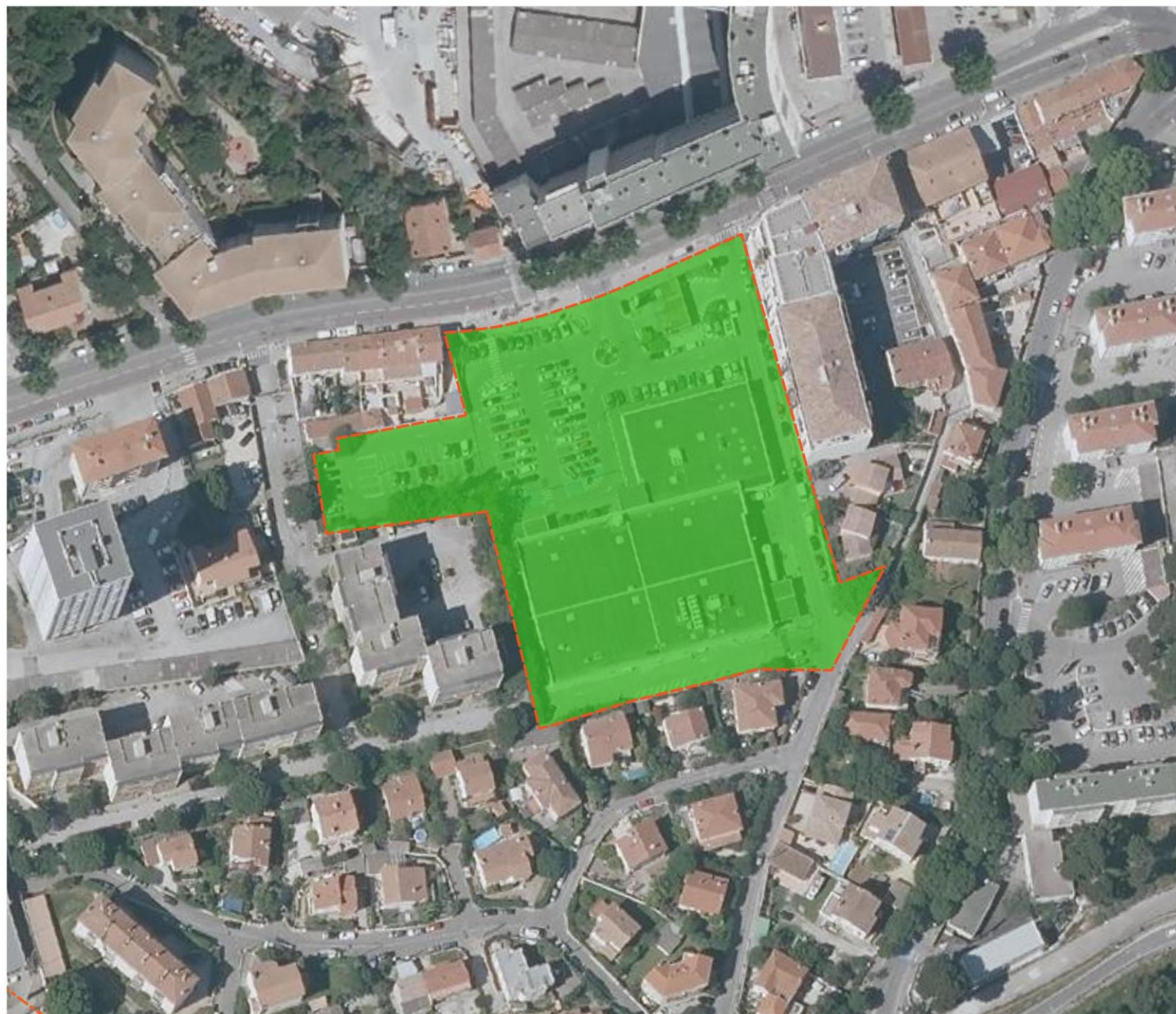
Aucune espèce d'oiseau n'a été entendue ni observée lors de la visite du site. Le faible potentiel végétalisé du secteur, associé à sa forte anthropisation, limite considérablement l'accueil des oiseaux. Seules des espèces anthropophiles, telles que les pigeons ou les goélands, sont susceptibles d'être présentes, en raison de la présence de déchets et de restes alimentaires sur le parking.

⇒ **En conséquence, les enjeux prévisionnels pour l'avifaune sont évalués comme faibles.**

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Enjeux prévisionnels pressentis sur les oiseaux



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



i. Synthèse des enjeux écologiques en phase de diagnostic

Le secteur d'étude est entièrement situé dans un environnement fortement urbanisé et artificialisé, composé exclusivement de surfaces bâties, voiries et parkings, sans habitats naturels ou semi-naturels. La végétation est très limitée et essentiellement ornementale.

Pour la faune, les observations et les données bibliographiques montrent que le secteur ne constitue pas un habitat favorable pour les amphibiens, reptiles patrimoniaux, mammifères (hors chiroptères), chiroptères, avifaune, odonates ou papillons. Seules quelques espèces communes et urbaines, telles que le lézard des murailles, la tarente de Maurétanie, le chat domestique, les micromammifères ou certaines espèces d'oiseaux anthropophiles (pigeons, goélands), peuvent être ponctuellement présentes.

Pour la flore et les habitats, aucune espèce protégée n'a été recensée et les potentialités écologiques sont extrêmement limitées en raison de l'absence d'habitats naturels et de la végétation réduite.

En conséquence, les enjeux prévisionnels pour l'ensemble des groupes fauniques, la flore et les habitats sont considérés comme faibles à nuls, voire nuls à très faibles pour la flore et les habitats, sur l'ensemble du secteur d'étude.

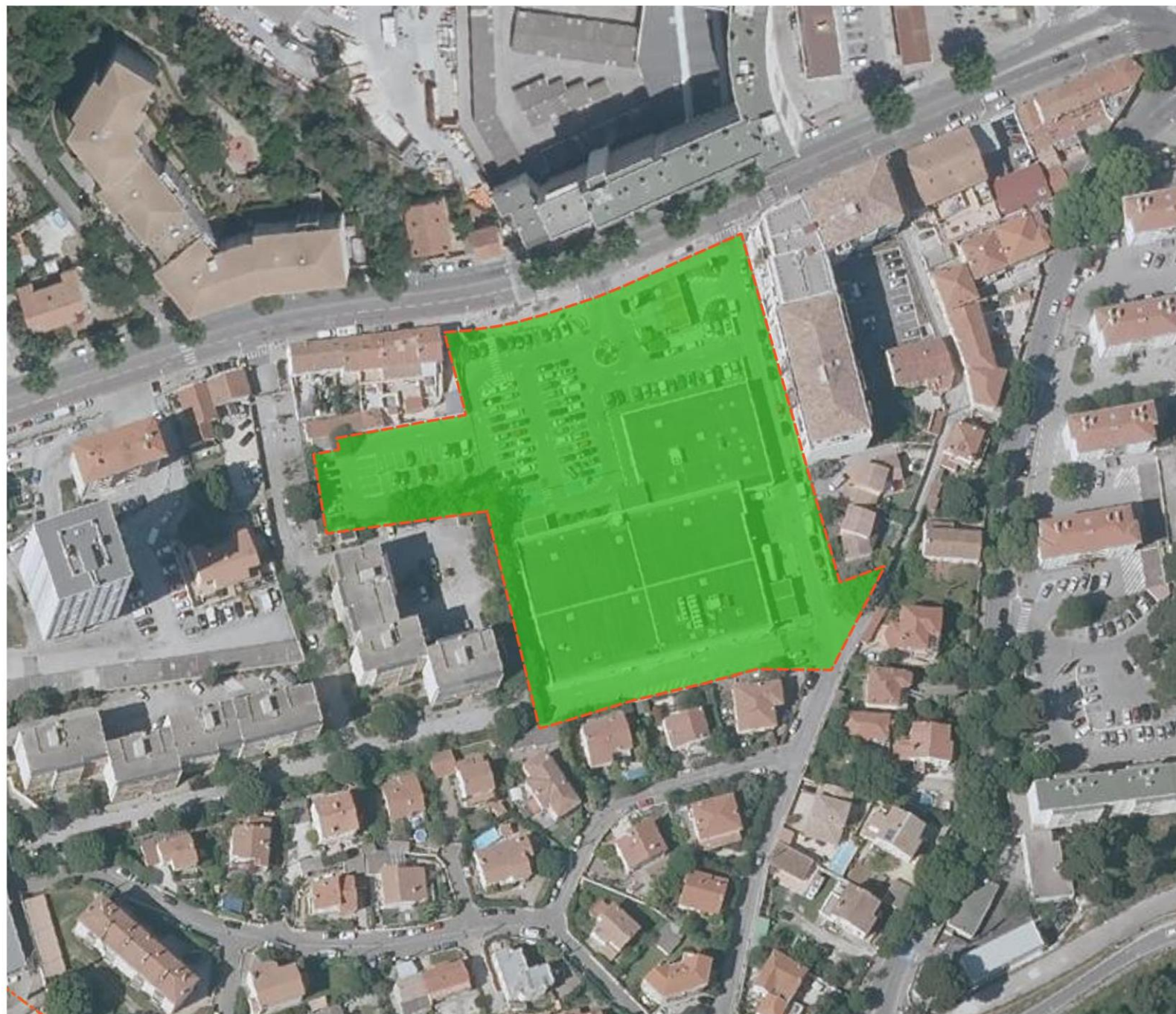
Tableau 19 : Synthèse des enjeux prévisionnels pressentis sur les différents taxons

Groupe / Habitat	Données bibliographiques	Observations de terrain	Espèces potentiellement présentes	Compatibilité des habitats	Enjeux prévisionnels
Flore et habitats	Données générales et observations	Aucune espèce protégée recensée	Aucune espèce patrimoniale	Habitats artificialisés, végétation limitée et ornementale	Nuls à très faibles
Odonates	Données générales sur la commune	Aucune observation	Aucune espèce envisagée	Absence de plans d'eau et végétation adaptée	Faibles à nuls
Papillons	Données générales sur la commune	Aucune observation	Aucune espèce envisagée	Habitats inexistants ou très dégradés	Faibles à nuls
Amphibiens	Aucune observation historique signalée	Aucune espèce observée	Aucune espèce envisagée	Habitats fortement anthropisés et imperméabilisés	Faibles
Reptiles	11 espèces recensées sur la commune, dont 3 à enjeu patrimonial (non compatibles avec le site)	Aucune espèce observée	Lézard des murailles, Tarente de Maurétanie	Habitats urbains favorables uniquement aux espèces communes	Faibles
Mammifères (hors chiroptères)	18 espèces recensées sur la commune, 3 protégées (hérisson d'Europe, écureuil roux, genette)	Aucun grand mammifère observé	Chat domestique, micromammifères (rat surmulot, etc.)	Secteur déconnecté des espaces naturels et clôturé	Faibles
Chiroptères	Secteur situé à proximité de cavités et habitats favorables en périphérie	Aucun individu observé sur site	Espèces urbaines occasionnelles possibles	Habitats fortement anthropisés, espace de transition limité par éclairage nocturne	Faibles
Avifaune	Données générales sur la commune	Aucune espèce entendue ou observée	Pigeons, goélands (espèces anthropophiles)	Faible végétalisation et forte anthropisation	Faibles

TOULON (83) - Diagnostic écologique

Réalisation d'un espace de stationnement pour LIDL

Synthèse prévisionnels des enjeux écologiques pressentis sur le secteur d'étude



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Négligeables
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 0.025 0.05 km



3. Les sensibilités paysagères

a. Un site fortement urbanisé

Le site de projet est localisé au proche du port militaire de Toulon, dans le quartier de Bon Rencontre.

L'ensemble du secteur est fortement urbanisé avec peu d'espaces verts. Il s'insère dans un quartier à dominante résidentiel avec des logements collectifs.



Figure 27: Vue aérienne du secteur d'étude et occupation du sol (Source : Google Earth)

b. Lecture du paysage à l'échelle du secteur d'étude

L'étude des enjeux paysagers à l'échelle du secteur d'étude, passe par la réalisation de différents points de vue à proximité directe de la zone d'étude. Ceci permet, à l'échelle riveraine et piétonne, d'apprécier les vues directes sur le secteur de projet et donc sur le projet potentiel. Le but étant de mettre en évidence les masques végétaux ou bâtis d'ores et déjà présents afin de réfléchir par la suite à des aménagements et/ou des orientations du bâtis préférentielles, favorables à la conservation des entités paysagères de qualité.

i. Vues proches sur le secteur d'étude

La réalisation de points de vue proches permet d'apprécier les vues sur le secteur d'étude à l'échelle piétonne. Pour ce faire, 3 points ont été sélectionnés. Ils sont présentés sur la cartographie ci-dessous :



Figure 28: Localisation des points de vue de proximité sur le secteur de projet (Google earth pro)



Photo 6 : Vue proche 1 depuis l'avenue Aristide Briand (Google earth pro)



Photo 7: Vue proche 2 depuis la rue Arnaud (Google earth pro)



Photo 8 : Vue proche 3 depuis la rue Arnaud (Google earth pro)

Les vues 1, 2 et 3, depuis le nord et l'est et sud-est du secteur d'étude, permettent de prendre connaissance de l'ambiance à la fois résidentiel du secteur d'étude et de l'environnement très urbanisé de celui-ci.

➔ **Les vues depuis ces points d'observation ne mettent pas en évidence d'enjeux paysagers particuliers. Le secteur d'étude se situe dans un contexte déjà très anthropisé.**

Le projet vise simplement à réaménager le parking actuel et ne va pas dénaturer le paysage, au contraire, il permettra de végétaliser ce secteur très urbain.

- ⇒ La réalisation de ces 3 vues proches a permis de prendre conscience de l'emplacement du secteur d'étude, vis-à-vis des espaces urbains à proximité. Cette étude, permet, à l'échelle du piéton, de percevoir les éléments paysagers de qualité et les éventuels enjeux présents à l'échelle du secteur d'étude, afin de proposer par la suite une insertion paysagère optimale du projet envisagé.
- ⇒ Ainsi, à l'échelle riveraine, les vues sur le secteur de projet mettent en évidence des espaces denses, et très urbains.
- ⇒ **Les enjeux, en ce qui concerne les vues proches, sont donc considérés comme relativement faibles à l'échelle du secteur d'étude.**

ii. Vues lointaines sur le secteur d'étude

La réalisation de points de vue lointains permet d'apprécier les vues sur le secteur d'étude depuis des massifs ou des routes identitaires de la commune ou de l'environnement éloigné du secteur de projet. Pour ce faire, 2 points ont été sélectionnés. Ils sont présentés sur la cartographie ci-dessous.



Figure 29: Localisation des points de vue lointains (Google Earth)



Photo 9: Vue lointaine 1 depuis Bd Dr François Fénelon (Google Street View)

La vue lointaine 1, prise depuis le boulevard du Dr François Fénelon, ne permet pas de visualiser précisément le secteur d'étude. Ce dernier est implanté de l'autre côté de la barrière urbaine. Les vues lointaines sur le secteur d'étude sont donc masquées.

→ La vue lointaine depuis ce point ne met pas en évidence d'enjeux particuliers. La barrière urbaine permet de préserver les vues directes sur le secteur d'étude.

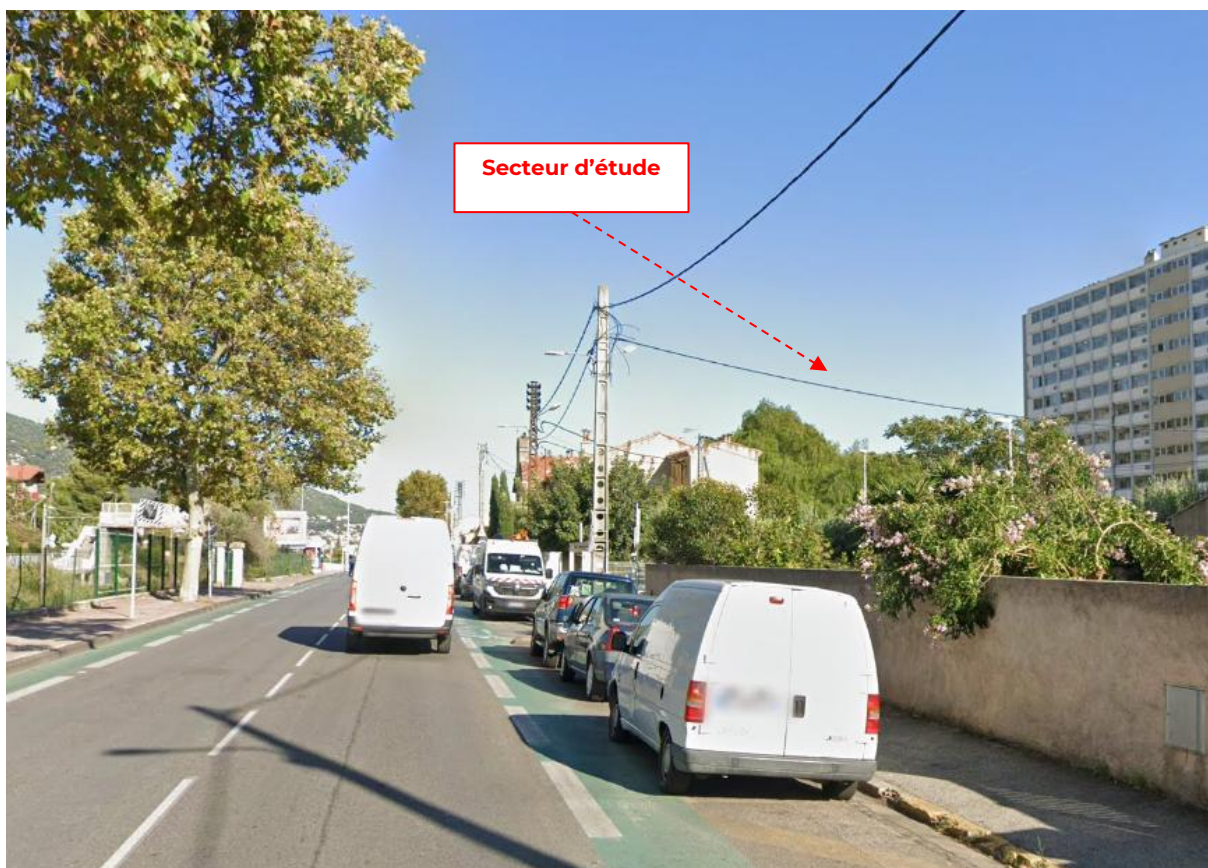


Photo 10 : Vue lointaine 2 depuis la DN8 (Google Street View)

La vue lointaine 2 est prise depuis la route de Toulon à Marseille. Les vues sur le secteur d'étude ne sont possibles, en raison de la végétation et des immeubles présents qui masquent intégralement les vues.

➔ **La vue lointaine depuis ce point ne met pas en évidence d'enjeux particuliers. Les espaces verts ainsi que les immeubles limitent l'entièreté des vues sur le secteur d'étude.**

- ⇒ L'étude des vues lointaines n'a pas permis de visualiser directement le secteur d'étude en raison de son éloignement, couplé à une urbanisation dense en périphérie du secteur d'étude.
- ⇒ **Les enjeux sur le paysage depuis les points de vue lointains sont considérés comme faibles.**

4. Synthèse des sensibilités environnementales

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET	ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE
Risque inondation	La commune est concernée par le risque inondation, et n'est pas concernée par un PPRI.	Le secteur d'étude est concerné par des risques d'inondations selon l'AZI.	MODÉRÉS
Risque incendie	La commune de Toulon est concernée par le risque Incendie de feux de forêts selon le site Géorisques. Cependant, la commune n'est pas concernée par un PPRIF.	Au regard du faciès très urbanisé du secteur d'étude, il est faiblement concerné par le risque incendie de forêt.	FAIBLES
Risque mouvement de terrain	La commune de Toulon n'est pas concernée par un PPRMVT.	Selon les données historiques, le secteur d'étude n'est pas concerné par des mouvements de terrain.	FAIBLES
Risque retrait-gonflement des sols argileux	La commune n'est cependant pas concernée par un PPR.	Le secteur d'étude est concerné par des risques modérés sur le phénomène de retrait gonflement des sols argileux	MODÉRÉS
Risque sismique	La commune de Toulon est exposée à des risques faibles de séismes. La commune ne dispose pas d'un PPRN-Séismes.	La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques faibles.	FAIBLES
Risque de transport de matières dangereuses	La commune de Toulon est concernée par la présence de canalisation de matières dangereuses. Cette canalisation traverse la commune d'ouest en est, à distance du secteur d'étude. Il s'agit d'une canalisation de transport de gaz naturel.	Le secteur d'étude est situé à distance des canalisations de matières dangereuses.	MODÉRÉS-FAIBLES
Nuisances	En ce qui concerne les voies bruyantes, la commune de Rognac est affectée par plusieurs voiries, dont l'avenue Aristide Briand, le Boulevard	Les enjeux concernant les nuisances sonores sont jugés forts, notamment en raison de la proximité du secteur d'étude avec les voiries routières fortement empruntées.	FORTS

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET	ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE
	Général Brosset et la A50		
Pollution de sols	La commune de Toulon est concernée par 3 sites BASOLS et plusieurs sites BASIAS	Le secteur d'étude est situé à distance des sites BASOLS et BASIAS. La station essence présente sur site est actuellement fermée et ne sera pas remise en service. Elle sera démolie pour laisser place aux futurs espaces de stationnement.	FAIBLES
Qualité de l'air	La commune de Toulon est animée par un réseau viaire relativement dense qui induit une qualité de l'air globalement modérées.	Le secteur d'étude se situe à proximité de plusieurs axes structurants détériorant la qualité de l'air du site.	MODÉRÉS
Déplacements	La commune de Rognac est concernée par des axes de circulation fortement emprunté, notamment la A50.	Le secteur d'étude est accessible depuis l'avenue Aristide-Briand et la rue Arnaud. Le projet consiste à réaménager le parking existant afin d'en améliorer la circulation interne. Les accès et la circulation actuelle sont donc inchangés.	FAIBLES
Biodiversité	La commune est concernée par des ZNIEFF, des zones réglementaires et des espaces contractuels.	Le secteur d'étude est entièrement situé dans un environnement fortement urbanisé et artificialisé, composé exclusivement de surfaces bâties, voiries et parkings, sans habitats naturels ou semi-naturels. La végétation est très limitée et essentiellement ornementale. (voir détail partie biodiversité)	FAIBLES
Paysage	Bordé par la mer Méditerranée et surplombé par le Mont Faron, la commune de Toulon se caractérise par un paysage urbain relativement dense.	Le site est très artificialisé. Il dispose sur sa périphérie d'aucune entité paysagère arborés pouvant jouer un rôle dans la préservation du paysage. Que ce soit au niveau des vues lointaines et / ou	FAIBLES

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET	ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE
		proches, seuls des enjeux faibles ont été mis en évidence. Le projet consiste à réaménager le parking existant en y intégrant des plantations d'arbres afin de rendre le secteur plus végétalisé, contribuant ainsi, au moins en partie, à la revalorisation du site.	

- ⇒ **Bilan** : Au regard de ces éléments et du caractère artificiel du secteur, le site ne présente pas d'enjeux environnementaux marqués hormis ceux directement liés au contexte urbain existant (nuisances, qualité de l'air....).
- ⇒ Les enjeux prévisionnels pour l'ensemble des groupes fauniques, la flore et les habitats sont considérés comme faibles à nuls, voire nuls à très faibles pour la flore et les habitats, sur l'ensemble du secteur d'étude.

IV- DESCRIPTION DE L'OPERATION ET DE SES INCIDENCES PRESENTIES

1. Présentation de l'opération et de ses principales caractéristiques

a. Description du projet

Le projet porté par l'entreprise LIDL, s'implante au centre de la commune de Toulon, dans le quartier de Bon Rencontre.

Ce projet consiste à maintenir la surface commerciale existante et prévoit la réfection de l'espace de stationnement du magasin Auchan situé avenue Aristide Briand.

L'espace de stationnement attenant sera ainsi redimensionné, repensé et réaménagé selon les standards de LIDL. La station-service existante sera supprimée et remplacée par de nouvelles places de parking.

L'objectif est de proposer un stationnement mieux adapté aux véhicules et aux usages actuels, notamment avec la création de places PMR, de places famille et d'espaces optimisés pour faciliter la circulation et le confort des usagers.

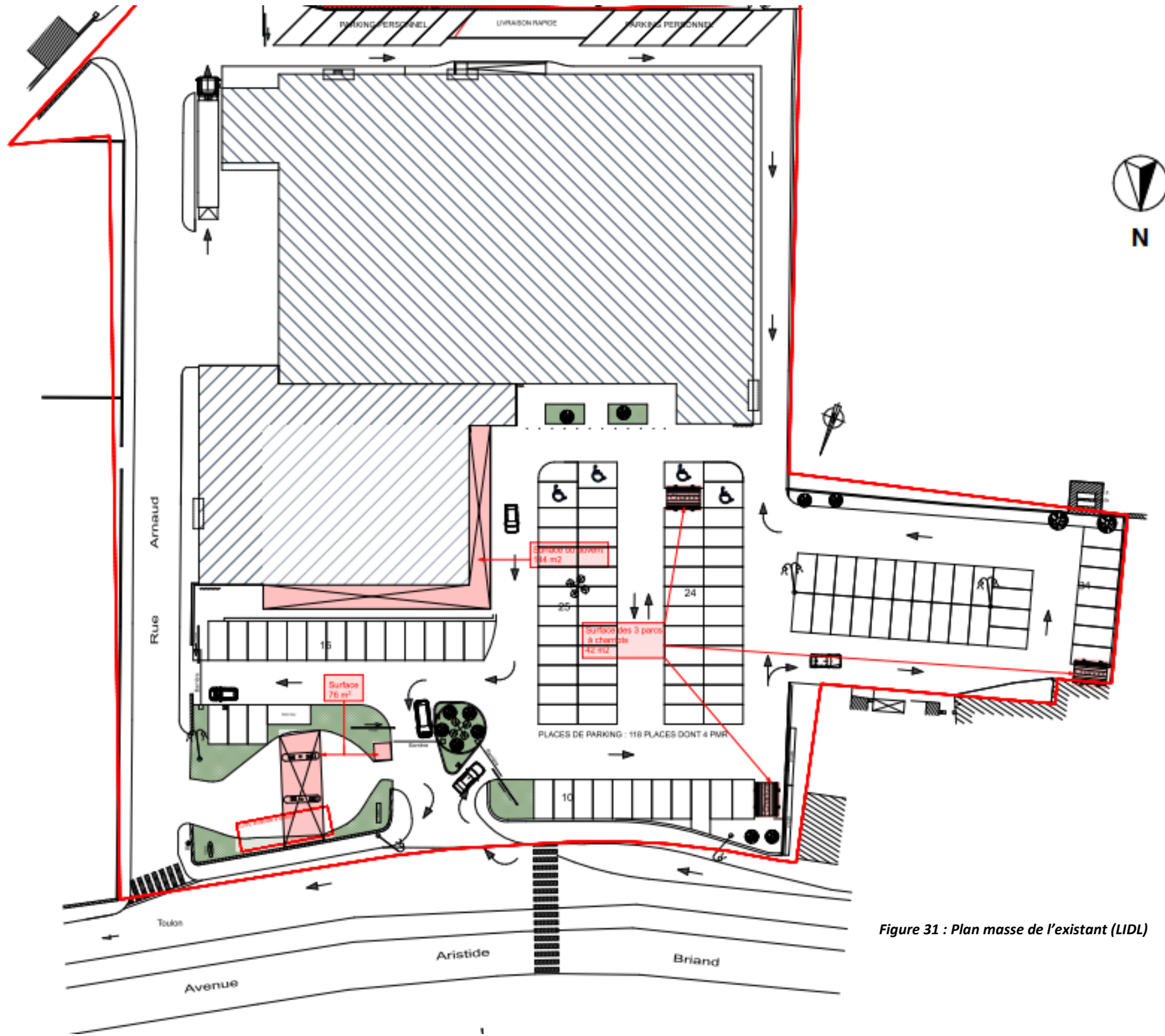


Figure 31 : Plan masse de l'existant (LIDL)

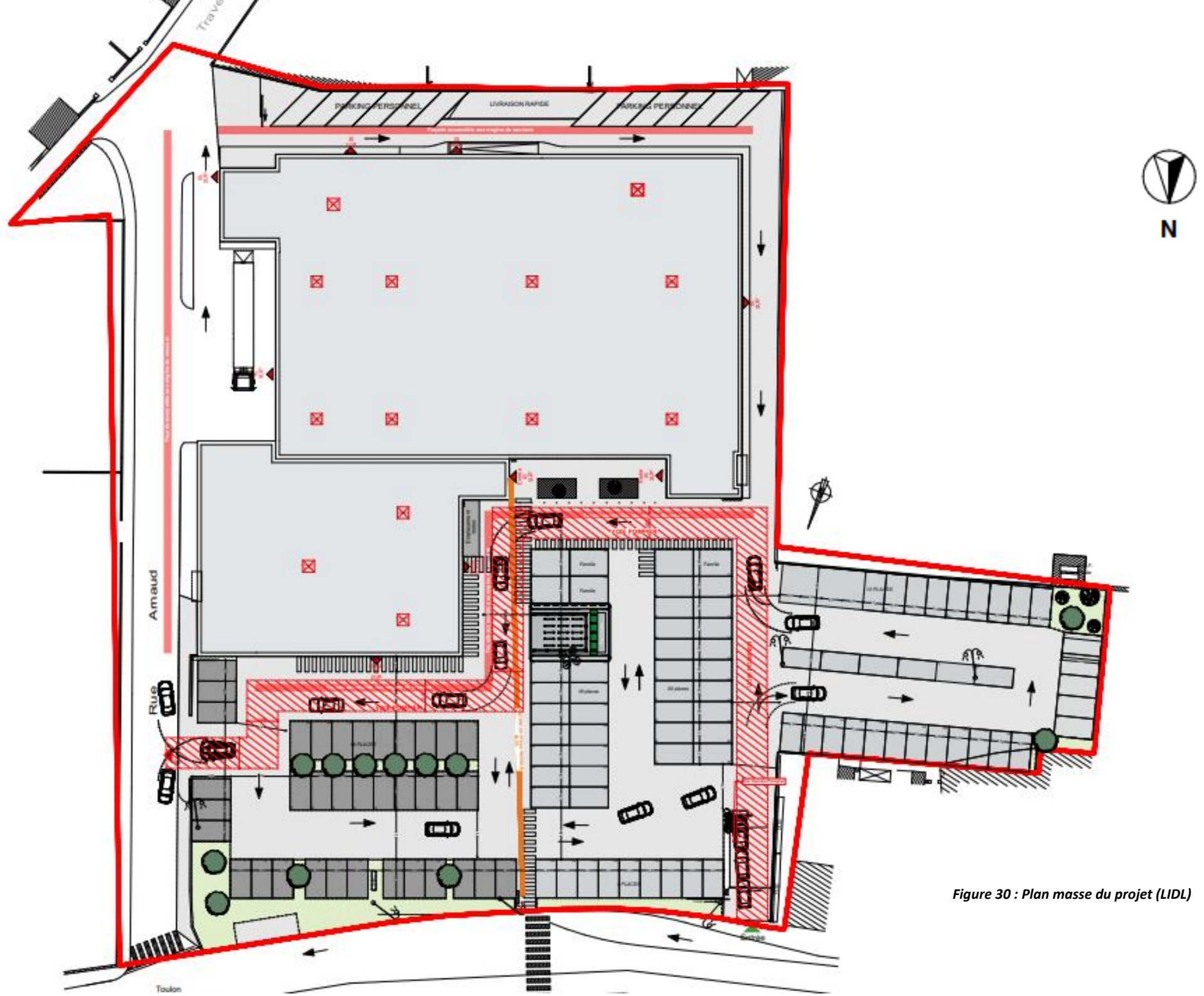


Figure 30 : Plan masse du projet (LIDL)

2. Prise en compte des enjeux environnementaux dans la conception du projet – Incidences pressenties et mesures proposées

a. Incidences sur les risques

Plusieurs risques ont été identifiés sur le secteur d'étude avec un aléa faible à modéré :

- Inondation ;
- Incendie/feu de forêt ;
- Mouvement de terrain ;
- Retrait et gonflement des argiles ;
- Sismique ;
- Transport des matières dangereuses / canalisation de matières dangereuses ;
- Sites et sols pollués.

Toutefois, le projet n'entraîne pas de modification de l'exposition des biens et des personnes à ces aléas. La capacité d'accueil du site demeure inchangée et l'opération se limite au réaménagement de parking et au remplacement d'une enseigne par une autre, tout en conservant une destination commerciale. En l'absence d'augmentation de fréquentation ou de création de nouveaux enjeux, le niveau de vulnérabilité du site face aux risques identifiés reste donc similaire.

⇒ **Les incidences sur les risques sont jugées faibles.**

b. Incidences sur les nuisances sonores

Le projet consiste à réaménager le parking existant afin de mieux répondre aux besoins des usagers, sans augmenter la capacité de stationnement. Ce réaménagement n'entraîne pas d'augmentation du trafic, puisqu'il s'appuie sur les flux déjà présents.

⇒ **Les incidences sur le volet acoustique sont donc considérées comme faibles.**

c. Incidences sur la qualité de l'air

Au regard des données fournies par Atmosud, le projet devrait avoir des incidences limitées sur la qualité de l'air. En effet, il vise à réaménager le parking existant afin de s'adapter au besoin des usagers. Celui-ci n'induit donc pas une augmentation du trafic et vise même à améliorer les déplacements et la circulation permettant de limiter les embouteillages qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'air.

⇒ **Les incidences sur la qualité de l'air sont pressenties comme faibles**

d. Incidences sur les déplacements

Le projet vise à réaménager le parking existant afin de s'adapter au besoin des usagers. Il n'entraîne pas d'augmentation du trafic et cherche au contraire à améliorer les déplacements. Le schéma de circulation a ainsi été repensé pour offrir une circulation plus fluide.

⇒ **Les incidences sur les déplacements sont jugées positives.**

e. Incidences sur le volet biodiversité

Le projet de réaménagement du parking existant par LIDL, incluant le redimensionnement des espaces de stationnement, n'est pas de nature à avoir un impact significatif sur la biodiversité. En effet, au regard des observations réalisées sur site, l'état initial du site est fortement limité en termes de potentiel écologique.

Toutefois, la mise en place de zones végétalisées et la plantation d'arbres supplémentaires pourraient avoir un effet positif, en offrant notamment de nouveaux espaces de nidification pour les oiseaux urbains.

⇒ **Les incidences sur la biodiversité sont pressenties comme faibles et ne nécessitent pas la mise en place de mesures spécifiques.**

f. Incidences sur le paysage

Le secteur d'étude s'inscrit dans un tissu urbain dense, fortement artificialisé et marqué par une faible présence végétale. Dans ce contexte, le projet de réaménagement du parking de l'enseigne LIDL n'entraîne aucune construction nouvelle susceptible de modifier les perceptions ou les structures paysagères existantes. Il ne génère donc pas d'incidence notable sur le paysage.

Au contraire, l'intégration de nouvelles plantations d'arbres contribue, même de manière modeste, à renforcer la végétalisation d'un environnement très anthropisé. Cette intervention permet d'améliorer légèrement la qualité paysagère locale, en apportant davantage de diversité végétale et en atténuant l'aspect minéral du site.

⇒ **Les incidences sur le volet paysager sont donc pressenties comme faibles.**

V- CONCLUSION GENERALE

Le tableau ci-dessous synthétisent les incidences résiduelles sur les différentes thématiques abordées précédemment :

Thématique	Incidences brutes pressenties	Mesures proposées	Incidences résiduelles pressenties
Risques	FAIBLES	Aucune mesure envisagée nécessaire	FAIBLES
Inondation			
Incendie			
Mouvement de terrain			
Retrait et gonflement des sols argileux			
Sismique			
Transport de matières dangereuses			
Sites et sols pollués			
Nuisances	FAIBLES	L'amélioration de l'organisation des déplacements et l'optimisation du schéma de circulation devraient contribuer à réduire les phénomènes de congestion. En limitant les embouteillages et les manœuvres répétées associées, le projet est donc susceptible de diminuer les nuisances sonores habituellement générées par ces derniers.	POSITIVES
Qualité de l'air	FAIBLES	Aucune mesure envisagée nécessaire	FAIBLES
Déplacements	POSITIVES	Aucune mesure envisagée nécessaire	POSITIVES
Biodiversité	FAIBLES	Aucune mesure envisagée nécessaire	
Paysage	FAIBLES	Plantation d'arbres avec des choix d'espèces adaptées aux climat et cohérence avec l'ambiance générale du site, favorisant l'attrait pour la biodiversité.	POSITIVES

⇒ Le projet d'aménagement est soumis à examen au cas par cas pour la réalisation d'une étude d'impact au regard de la rubrique 41 a - « aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus ».

